

ACTA  
ORIENTALIA  
ACADEMIAE SCIENTIARUM  
HUNGARICAE

ADIUVANTIBUS  
K. CZEGLÉDY, L. FEKETE, J. NÉMETH, S. TELEGDI

REDIGIT  
L. LIGETI

TOMUS VIII

FASCICULUS 3



1958

## DEUX TABLETTES DE T'AI-TSONG DES TS'ING



En 1955, lors de mon séjour à Chen-yang (Moukden), au Musée du Nord-Est, on m'a communiqué, entre autres, trois tablettes datant du début des Ts'ing.

La première de ces tablettes porte, sur son recto, gravé sur la tablette :  
(en mandchou) *yan-i doron* «sceau de l'empereur»,  
(en mongol) *qayan-u tamaya*,  
(en chinois) 皇帝之寶 *houang-ti-tche pao*.

Au verso, sur un morceau de papier chinois collée sur un carré gravé dans la tablette on lit le texte mandchou du sceau impérial imprimé en rouge :

*Aisin*  
*gurun-i*  
*yan-i*  
*doron.*

«Cachet de l'Empereur de la dynastie *Aisin*». Cette tablette a déjà été examinée et reproduite par M. W. Fuchs.<sup>1</sup> Par ailleurs, ce savant a établi que ce document d'autorisation doit dater d'avant 1632, car il est rédigé dans l'ancienne écriture sans signes diacritiques, écriture qui ne fut substituée par la nouvelle écriture qu'en 1632.<sup>2</sup> Le nom *Aisin* (*Kin*) ne dit pas grand'chose non plus, puisqu'il n'a été abandonné qu'à partir de 1626. Ceci revient à dire que ce document remonte soit à la fin du règne de T'ai-tsou (*Nurxači*), soit au début du règne de T'ai-tsong.

Les deux autres tablettes (dans ce qui suit tablettes I et II) datent indubitablement du règne de T'ai-tsong et, à mon avis, elles méritent d'être examinées de plus près. Le Musée de Chen-yang et la Société d'Échanges Culturels de Pékin ont obligeamment mis à ma disposition la copie photographique de ces deux documents, on en trouvera la reproduction à la fin du présent travail.

<sup>1</sup> Acta Orientalia VIII/3.

Matériellement, nos documents appartiennent au groupe bien défini des pièces d'autorisation des Ts'ing. Ce sont des disques de bois d'une épaisseur de 12 à 20 mm. ayant un diamètre de 100 à 150 mm. Sur un côté du disque on a gravé une inscription précisant le «titre» de la pièce d'autorisation ; c'est ce que je considère comme le *recto* de la tablette. L'autre côté, le *verso*, a été d'ordinaire laissé vide, on y a collé, le cas échéant, une pièce de papier portant le cachet impérial, en langue mandchoue, toujours en rouge,<sup>3</sup> ou un autre texte approprié à l'occasion, mais pas nécessairement personnel, écrit au pinceau soit en noir soit en rouge. Dans ce dernier cas on a encore apposé le cachet impérial sur l'écrit.

On employait déjà des disques pareils, sans doute les modèles des Ts'ing, sous les Ming et sous les Yuan.<sup>4</sup>

Outre les tablettes en forme de disque il faut compter, sous les Ts'ing, avec une grande variété de pièces d'identité, de pièces justificatives etc. qui, tant par leur apparence extérieure que par leur contenu se différencient considérablement les uns des autres et qui, bien entendu, étaient désignés par des termes spécifiques tels que 合符 *ho-fou*,<sup>5</sup> 勘合 *k'an-ho*,<sup>6</sup> 火牌 *houo-p'ai* etc. M. R. des Rotours, dans son excellent travail mentionné plus haut, vient de nous fournir des précisions fort importantes à ce sujet, mais, du moins pour les Ts'ing, bon nombre de détails restent à éclaircir.

Les pièces d'autorisation du début des Ts'ing ont en outre une intéressante particularité dont il est utile de dire deux mots dès à présent. Dans les premiers documents de cette nature, «l'ordre» est rédigé en mongol, le sceau en mandchou et «le titre», le plus souvent, en mongol, en mandchou et en chinois. La présence de la langue mandchoue sur ces documents n'est que trop naturelle et s'il y a là quelque chose d'extraordinaire, c'est l'emploi relativement restreint de cette langue. Le rôle toujours croissant du chinois, sur le sol chinois, n'est pas non plus pour surprendre. Par contre, la place prédominante qu'occupe le mongol dans la pratique de la chancellerie mandchoue de ces temps demande quelques explications.

Il est notoire que les fondateurs du nouvel empire, après avoir vaincu et unifié les tribus mandchoues s'attaquèrent aux Mongols. Or, les tribus mongoles, après une résistance de courte durée, se rallièrent, les unes après les autres, aux conquérants mandchous. L'exemple des *Qorčïn* qui se rendirent dès 1594 fut bientôt suivi par d'autres tribus mongoles, les *Qaračïn*, les *Ordos*, les *Tümed* etc., et au lendemain de la dissolution de l'empire éphémère de *Legdan* des *Čaqar*, les empereurs mandchous devaient déjà compter avec une importante population de langue mongole.

Tout ceci ne manqua pas d'influencer l'administration mandchoue de l'époque d'avant 1644. Pour ne rappeler qu'un fait saillant sous ce rapport, dans les six ministères, organisés en 1631, on a nommé sous les chefs des ministères, des directeurs mandchous, mongols et chinois ; dans la hiérarchie,

les directeurs mongols venaient immédiatement après les directeurs mandchous et précédaient leurs collègues chinois. Lorsqu'en 1638 on réorganisa les ministères, on supprimait les postes de directeurs, mais les Mongols, souvent les même personnes, n'en continuèrent pas moins à participer au travail des ministères.<sup>7</sup>

L'administration militaire, à plus forte raison, l'administration civile eurent dès le début besoin d'une chancellerie pour simple ou primitive qu'elle ne fût. Mais les Mandchous ne possédaient pas d'écriture avant leurs grandioses conquêtes. A vrai dire, ils n'ignoraient point que les Jou-tchen, leurs prédécesseurs qui parlaient une langue étroitement apparentée à la leur, en avaient une ; qui plus est, certaines de leurs tribus s'en servaient jusqu'à la fin des Ming. (Par ailleurs, l'écriture et la langue jou-tchen furent enseignées sous les Ming, tant dans le Bureau des Interprètes que dans le Bureau des Traducteurs et, leur étude ne fut supprimé que sous les Ts'ing, en 1658.<sup>8</sup>) Si les Mandchous ont renoncé à adopter ou à renouveler l'ancienne écriture jou-tchen, ce n'est guère un effet du hasard, encore moins un goût outré de modernisme. Cette écriture, basée sur celle des Chinois, était certainement trop compliquée, son étude exigeait un travail assidu de plusieurs années (le nombre des «petits» caractères semble avoir dépasser, à ce qu'il paraît aujourd'hui, le millier). Et ce n'était pas tout. Cette écriture en soi peu commode était créée pour les besoins du jou-tchen du XII<sup>e</sup> siècle ; par suite de l'écart chronologique et dialectique qui séparait le jou-tchen des Kin de l'idiome de *Nurçaçi*, l'ancienne écriture jou-tchen s'est avérée peu adéquate pour la notation du mandchou du XVI<sup>e</sup> siècle. Le fondateur de l'empire mandchou a fait son choix sans trop hésiter : il a opté pour l'écriture mongole dont l'emploi efficace lui était assuré par un nombre suffisant de secrétaires voire de lettrés mongols expérimentés.

L'introduction de l'écriture mongole a amené forcément l'emploi de la langue mongole dans la chancellerie mandchoue. Cependant, le rôle exagéré du mongol ne pouvait durer. L'écriture, réformée s'adaptait aux exigences du mandchou ; la langue, restée toujours étrangère au peuple mandchou, devait céder le pas au mandchou. Il n'en est pas moins vrai que, même par la suite, le mongol a conservé son ancien prestige : on l'a considéré comme une langue cultivée, une langue indispensable au protocole. Aussi l'inscription triglotte de 1640 témoigne-t-elle de la faveur que la langue mongole sut s'assurer à cette époque<sup>9</sup> ; en même temps nous avons là le premier document des inscriptions polyglottes sur pierre si caractéristiques plus tard pour les Ts'ing.<sup>10</sup>

Il est à peine besoin d'insister sur le fait que la langue mongole a maintenu ses anciens privilèges quand il s'agissait de s'adresser à des gens de langue mongole.<sup>11</sup>

Mais voici les deux tablettes dont au moins la première paraît avoir été destinée à des courriers voyageant chez les Mongols.

## Tablette I

Cette tablette fut décrite par M. W. Fuchs, *op. cit.*, p. 108, il reste très peu à y ajouter. Notons toutefois que sur la reproduction (planche 4, n° 5) le texte du *verso* est pratiquement illisible et que M. Fuchs ne s'est pas occupé du tout de ce texte mongol. Aussi notre reproduction n'est-elle pas à tous points parfaite. Sur le bord du papier, on a tracé une bordure en rouge que le scribe n'a pas toujours respecté et il a commencé ou terminé sa ligne sur le rouge : ma reproduction rend mal le noir sur le rouge, mais j'ai vérifié le texte sur l'original qui ne pose aucun problème de lecture.

Quant à l'écriture mongole de notre document, elle est conforme à l'exercice de l'époque. L'orthographe n'a rien d'aberrant non plus, elle ne rappelle pas du tout celle des textes préclassiques. On peut faire remarquer pourtant que les signes *q* et *γ* ne se distinguent pas l'un de l'autre, à l'exception de *ilγaγ-a* qui sans signes diacritiques pourrait présenter quelque difficulté à un lecteur peu avisé. Enfin, à l'intérieur du mot, *č* et *ǰ*, conformément à la pratique de cette époque, n'ont qu'un seul et même signe.

## Texte.

A (*recto*).

1. *Sečen qayan-u ǰarlay*

B (*verso*).

1. *qayan-u ǰarlay aliba*
2. *yala-yin tula ǰasay öggügsen elčid: yala-*
3. *-tu qosiyun-ača ulay-a unu: sigüsü qonuy-*
4. *-tu ide: edür-yin sigüsü ügei: yala ügei*
5. *qosiyun-ača ulay-a unuǰu sigüsü idekül-e*
6. *yeke yalatai bui: bičig tamay-a ügei elčid-tü*
7. *ulay-a sigüsü bütegei ög: ker be ulay-a unuǰu*
8. *sigüsü idekül-e: bariǰu küliǰü kürgeǰü ir-e:*
9. *törü-yin tula yabuqu elčid: aliba qosiyun-ača ilγaγ-a*
10. *ügei ulay-a unuǰu sigüsü ideǰü yabutuyai*
11. *sečen qayan-u tabtayar on qabur-un*
12. *ekin sar-a*

## C (cachet sur le texte mongol).

1. *abqai*
2. *fulingγa*
3. *ayisin*
4. *guruni*
5. *γan-i*
6. *doron.*

## Traduction.

## A

L'ordre<sup>12</sup> de *Sečen qayan* (Sage empereur)<sup>13</sup>

## B

Que les envoyés infligeant une punition<sup>14</sup> pour cause de n'importe quel délit<sup>15</sup> montent<sup>16</sup> des bêtes de relais<sup>17</sup> de la bannière coupable! Qu'ils mangent<sup>18</sup> des rations<sup>18</sup> le soir!<sup>19</sup> Il n'y a pas de rations de jour. Si quelqu'un monte des bêtes de relais d'une bannière sans faute, il est très punissable. Aux envoyés sans document<sup>20</sup> ni sceau<sup>21</sup> ne donnez pas de bêtes de relais ni de rations! S'ils montent des bêtes de relais et mangent des rations, arrêtez-les et ligotez-les et envoyez-les [chez nous]! Que les envoyés voyageant aux fins d'une affaire gouvernementale<sup>24</sup> voyagent<sup>23</sup> en montant des bêtes de relais et mangeant des rations de n'importe quelle bannière sans distinction! Cinquième<sup>24</sup> année de *Sečen qayan*, première lune du printemps.

## C (en mandchou)

«Ayant la grâce du Ciel». Sceau de l'empereur de la dynastie *Ayisin* (Or).

Quant à la date du document, elle peut être établie sans difficulté : la 5<sup>e</sup> année de *Sečen qayan* ou, d'après la terminologie chinoise, de 天聰 *T'ien-tsong* répond à 1631.

A première vue, il paraît assez déconcertant que la date du cachet ne couvre pas celle du document. En effet, le nom de règne *Abqai fulingya* ou 天命 *T'ien-ming* est celui de 太祖 *T'ai-tsou*, père de 太宗 *T'ai-tsong* et il sert à désigner les années 1616—1626. Or, ce désaccord chronologique entre le document et le cachet n'est pas sans exemples. Pour les documents des ilkhans de Perse, P. Pelliot a signalé que sur un document de 1320 d'*Abū Sa'īd* on trouve le cachet d'*Öljeitü*, mort en 1316.<sup>25</sup> MM. A. Mostaert et F. W. Cleaves ont montré, à leurs tours, que sur deux documents d'*Aryun*, datés respectivement de 1289 et de 1290, on a apposé le cachet d'*Abaya*, mort en 1282,<sup>26</sup> d'après leur conclusion, «l'attribution d'une pièce à tel ou tel ilkhan ne peut donc se faire uniquement d'après le cachet qu'elle porte». C'est ce qu'on peut affirmer aussi pour les documents du début des Ts'ing.

Ce document, quant à son contenu, diffère sensiblement sur un point des documents pareils de l'époque mongole : il insiste sur les restrictions qui défendent d'exiger du peuple des redevances en bêtes de relais et en rations sans mesure. Tout ceci se comprend mieux, si l'on se rend compte de ce que T'ai-tsong s'est vu contraint d'émettre un édit, en 1629, défendant aux courtiers et aux envoyés surtout le réquisitionnement exagéré des rations.<sup>27</sup>

La date de 1631 est assurément assez basse pour un texte mongol et cependant ce court document, du point de vue linguistique, n'est pas dépourvu de tout intérêt. On voit bien que notre document, pour des raisons chronologiques, ne peut plus rien avoir avec le mongol préclassique. Mais il est non moins évident qu'on ne peut pas le ranger non plus parmi les documents du mongol classique ; sous un aspect de langue pseudo-classique, il reflète certaines caractéristiques de la langue parlée. Et c'est précisément sa valeur.

Certes, ces pièces officielles de la chancellerie impériale étaient destinées, le cas échéant, à être lues à haute voix et tous ceux à qui elles s'adressaient devaient les comprendre. Il s'ensuit qu'il fallait les rédiger dans un langage clair et, malgré les tournures parfois lourdes du style officiel, parfaitement compréhensible. (C'est une autre question que, par la suite, les détenteurs des pièces d'autorisation n'avaient guère besoin de lire leurs textes, le document accroché bien visiblement à la ceinture parlait seul.) Abstraction faite des raisons plus ou moins pratiques, il faut encore compter avec un facteur non moins important pour comprendre l'influence de la langue parlée dans le mongol écrit du XVII<sup>e</sup> siècle.

Avec le XV<sup>e</sup> siècle l'époque de la première langue mongole écrite, dite préclassique, paraît être close.<sup>28</sup> En ce qui concerne le mongol du XVI<sup>e</sup> siècle, nous en ignorons pratiquement presque tout ; le document problématique d'*Altan gan* des *Tümed* ne permet pas très bien de caractériser le mongol du siècle. En revanche, dès la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle nous sommes en présence d'une activité littéraire mongole aussi riche que variée : traductions bouddhiques,<sup>29</sup> inscriptions etc., etc. On sait que c'est l'époque de la formation de la nouvelle langue littéraire, appelée désormais langue classique.

Le mongol classique représentait certainement une réforme remarquable en face du mongol préclassique : on a renouvelé l'orthographe et on a éliminé tout ce qui n'était plus compris tant dans la grammaire que dans le vocabulaire. Mais si l'on s'approche du problème du côté de la langue parlée, il est impossible de ne pas voir que cette réforme s'est montré en même temps fort conservatrice : elle a sauvé de l'ancienne langue littéraire tout ce qui demeurait encore compréhensible et a, du même coup, refusé d'admettre plusieurs faits du langage parlé, jugés vulgaires. Cependant, le langage parlé, avec ses «vulgarismes», revendiquait ses droits violemment surtout dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Pas toujours sans succès ; on n'a qu'à songer à la réforme, pour l'oïrate, de *Zaya pandita*. En tout état de cause, chez les Mongols proprement dits, la langue classique, propagée par l'église lamaïque, a connu un prestige sans pareil qu'elle a su maintenir pendant plus de trois siècles.

Il n'en reste pas moins que dès le XVII<sup>e</sup> siècle une autre langue écrite s'est formée, influencée par la langue parlée dont on se servait surtout dans les chancelleries et dans les oeuvres littéraires profanes.<sup>30</sup> L'étude de ces textes écrits, non classiques a d'ores et déjà fourni des résultats fort appréciables

pour les linguistes. Leur témoignage paraît tout simplement indispensable, lorsqu'il s'agit de l'histoire de la formation des langues et dialectes actuels.

Dans ce qui suit je voudrais attirer l'attention sur quatre cas de grammaire non classiques qui se présentent dans le document de 1631. Les formes grammaticales en question n'ont rien d'inattendu, elles sont abondamment attestées aussi dans d'autres textes, seulement, on les croyait jusqu'ici d'une date beaucoup plus récente.

Pour les faits analogues du mongol écrit non classique, nous nous référons, avant tout, aux textes suivants :

1<sup>o</sup> 三合語錄 *San ho yu lou*. Manuel pour enseigner la langue mongole, en écriture mandchoue.<sup>31</sup>

2<sup>o</sup> 蒙語老乞大 *Mong e ro keul tai*. Manuel de la langue mongole, employé à l'École des Interprètes de Corée ; texte en écriture mongole, suivi d'une transcription coréenne et d'une traduction.<sup>32</sup>

3<sup>o</sup> 捷解蒙語 *Tchhyep kăi mong e*. Manuel de la langue mongole, employé à l'École des Interprètes de Corée ; pour sa disposition, identique au précédent.<sup>33</sup>

4<sup>o</sup> *Geser qan*, d'après le xylographe de Pékin.<sup>34</sup>

5<sup>o</sup> *Altan tobči*.<sup>35</sup>

A) L'emploi irrégulier de la désinence *-yin* du génitif.

Cette désinence, n'apparaissant en mongol classique qu'après une finale vocalique ou après une diphtongue finissant en *y*, est très fréquent dans les textes écrits non classiques même après une finale consonantique (à l'exception de *-n*) où selon les règles de la langue classique on attendrait *-un*, *-ün*. Il s'agit là évidemment de la désinence *-in* du génitif des langues et dialectes vivants.

La forme *edür-yin* de notre document (ligne 4) peut être mise en parallèle avec les recoupements suivants.

Dans *Mong e ro keul tai*, nous avons : *edür-yin* (VIII, 8), *yařar-yin* (VIII, 2), *ör-yin* (III, 11), *udχur-yin* (II, 9 ; en transcription coréenne *udχuriyen*, nous y reviendrons plus loin), *eteged-yin* (I, 14), *ed-yin* (III, 8), *kitad-yin* (VII, 3), *čečeg-yin* (VII, 3), *ayil-yin* (III, 8), *řil-yin* (VIII, 8). *Geser qan* : *ör-yin* (I, 7b), *tölgeči-ner-yin* (I, 8a), *čidkür-yin* (I, 11b), *ger-yin* (I, 11b), *üker-yin* (I, 12b), *yařar-yin* (I, 12b), *keüked-yin* (I, 3b), *köl-yin* (I, 7a), etc. *Altan tobči* : *qoyar-yin* (19<sub>11</sub>), *ger-yin* (33<sub>5</sub>), *bayatur-yin* (67<sub>8</sub>), *ordos-yin* (74<sub>2</sub>), *sayaday-yin* (85<sub>9</sub>), *qorlad-yin* (90<sub>11</sub>), *ong-yin* (92<sub>3</sub>), *doqulang-yin* (103<sub>4</sub>), *tangγud-yin* (105<sub>4</sub>), *dalad-yin* (107<sub>4</sub>), *čireg-yin* (108<sub>2</sub>).<sup>36</sup>

C'est le même état phonétique que reflète la graphie *in* qui d'ailleurs n'est jamais séparée du mot. Cette orthographe paraît surtout caractériser la copie manuscrite du *San ho yu lou* : *gerin* (XXI, 3), *yoolin* (XXXI, 4),

*malin* (LXIV, 2), *nukurin* (LXXIV, 7), *tenggerin* (LXXIX, 9), *γarin* (LXXXVII, 3), *bičigin* (VII, 9), *suryólin* (VII, 1), *šilin* (XI, 2), *kuselin* (XII, 14), *keregin* (XXV, 2). On peut en signaler quelques recoupements aussi dans le Mongerokeultai: *γašarin* (III, 7), *öberin* (III, 9), *tüsimelin* (VII, 5).

Dans le Geserqan, on trouve la même désinence plutôt sous la forme de *-i-yin* qu'il faut, de même, lire *in*: *γoul-i-yin* (I, 9a); pour d'autres exemples, voir N. Poppe, *Geserica*, dans *Asia Major* III (1926), p. 18.<sup>37</sup>

L'orthographe *-iyen* offerte par le xylographe du Sanhoyulou suggère plutôt une forme *-ēn*, forme qui rappelle les désinences *-en*, *-an* etc. des dialectes orientaux.<sup>38</sup> Les mots invoqués plus haut apparaissent ici, dans le même ordre, comme suit: *geriyen*, *γolīyen*, *malīyen*, *nukuri-yen*, *tenggeriyen*, *γariyen*, *bičigiyen*, *suryali-yen*, *šilīyen*, *kuseliyen*, *keregiyen*.<sup>39</sup>

B) Datif-locatif en *-du*, *-dü*, *-tu*, *-tü*: *gonuy-tu* (lignes 3—4), *elčid-tü* (ligne 6).

Les désinences du datif-locatif (*-dur*, *-dür*, *-du*, *-dü*, *-da*, *-de*, *-a*, *-e*) ont une histoire intéressante;<sup>40</sup> nous nous bornerons ici à en rappeler deux groupes de faits très significatifs. La désinence *-dur*, *-dür* est complètement ignorée des dialectes actuels, par contre elle est très commune aussi bien dans la langue classique que dans les documents du mongol médiéval. En même temps, la désinence *-du*, *-dü* est inconnue et de la langue classique et des documents médiévaux (sauf leur groupe occidental); en revanche elle est amplement attestée dans le mongol écrit non classique, dans certaines langues actuelles: ordos, oïrate, probablement certains dialectes orientaux<sup>41</sup> (dans les autres dialectes on s'en sert du *-da*, *-de*), dans les langues périphériques ou archaïques: moghol, monguor, dahour;<sup>42</sup> enfin, elle apparaît dans le groupe occidental des documents mongols médiévaux, avant tout dans ceux en écriture arabe.<sup>43</sup>

En voici quelques recoupements dans les textes écrits non classiques.

Sanhoyulou: *čimadu* (II, 10), *ugen-du* (II, 1), *čule-du* (III, 1), *irtinču-du*, xyl. *yertunču-du* (IV, 1), *sanan-du-ni* (IV, 10), *orondu* (XII, 4), *čirik-tu* (XII, 11), *nukut-du*, xyl. *nukut-tu* (XIII, 11), *γašartu* (XXIV, 4), *čaqtu* (XXVIII, 4), *γalya-du* (XXIX, 3), *uliger-tu* (XLI, 8), *šam-du* (LXXV, 6). Mongerokeultai: *suryayuli-du* (I, 2), *yirtinču-dü* (I, 4), *γašar-tu* (I, 4), *γoton-du* (I, 7), *oron-du* (I, 9), *üne-dü* (I, 12), *šam-du* (I, 13), *usun-du* (II, 2), *sar-a-du* (II, 6), *niruyun-du* (II, 6), *elšigen-dü* (II, 7), *γar-tu* (II, 8), *ongγoča-du* (II, 10), *kereg-tü* (II, 11), *γuduy-tu* (II, 13), *geyičin-ner-tü* (III, 2), *darasu-du* (III, 2), *nökür-tü* (III, 3), *učir-tu* (IV, 7), *edür-tü* (V, 12), *sebeg-tü* (VII, 1), *γubi-du* (VIII, 2). Geserqan: *yirtinču-dü*, *orun-du* (I, 3a), *elči-dü* (I, 3b), *čay-tu* (I, 6b), *noyan-du* (I, 7a), *kebeli-dü* (I, 8a), *belčir-tü* (I, 9a), *ulus-tu* (I, 12b), *modun-du* (I, 13b); pour les autres recoupements, voir *Asia Major* III, 19. Altan tobči: *ekin-dü* (9<sub>5</sub>), *čay-tu* (10<sub>1</sub>), *yisügei-dü* (12<sub>6</sub>),

*tergen-dü* (13<sub>1</sub>), *ügen-dü* (14<sub>3</sub>), *qadan-du* (15<sub>2</sub>), *edür-tü* (19<sub>3</sub>), *ejen-dü* (20<sub>12</sub>), *qayan-du* (21<sub>1</sub>), *qasay-tu* (24<sub>11</sub>), *qonuy-tu* (29<sub>1</sub>), *qatun-du* (45<sub>4</sub>), *ayil-du* (100<sub>1</sub>).

C) Adverbe verbal en *-qula*, *-küle*: *idekül-e* (ligne 5), *ker be . . . idekül-e* (ligne 8).

Il s'agit là, d'après la terminologie de Ramstedt, d'un «converbum» (à ce propos cf. mes remarques dans *Bulletin de la Soc. de Linguistique de Paris*, t. XXXVI, p. XXVIII), d'après celle de M. A. Mostaert, d'un «gérondif», plus exactement du «converbum successivum» ou du «gérondif successif». Le terme «successif» proposé pour le khalkha par Vitale et Sercey et adopté par Ramstedt n'est pas très heureux pour les autres langues et dialectes mongols. Il est vrai qu'en khalkha il sert à construire des propositions de cause et de temps et que sa fonction de conditionnel y est très rare.<sup>44</sup> Dans les autres langues la proportion de ses fonctions est loin d'être la même, bien au contraire, dans certains cas, l'adverbe verbal en *-qula*, *-küle* fait uniquement fonction de conditionnel.

Quant à sa forme, *-qula*, *-küle* remonte à *\*-qu-luya*, *\*-kü-lüge*<sup>45</sup> ce qui revient à dire que *-qula*, *-küle* (à la rigueur *-qulā*, *-külē*) représente nettement une forme du langage parlé. A part le khalkha où il a la forme *-χplār*, *χlār*, *-χəlēr*, *-χlēr* (< *\*-qu-luya-bar*, *\*-kü-lüge-ber*), l'adverbe successif est attesté en monguor (*-culā*), en ordos (*-χylā*, *-χylār*), en khori-bouriate (*-χplār*), en kalmouck (*-χplā* < *\*-qu-luyai*) et dans les dialectes orientaux (*-χula-*, *-χla* etc.) où il alterne avec *-wvl*, *-wəl*, forme usuelle du conditionnel dans les autres langues.<sup>46</sup> L'adverbe successif est aussi attesté dans l'ancienne langue mongole.<sup>47</sup>

Dans le mongol écrit non classique, en voici quelques exemples pour l'adverbe successif ou plutôt conditionnel.

San ho yu lou: *surχó bolχóla* (VII, 3), *ujexule* (VIII, 1), *bailyaxóla* (XIII, 9), *surγaxóla* (XIV, 5), *aldaχóla* (XVII, 11), *irexule*, xyl. *irekule* (XVII, 1), *esekule* (XXVIII, 1), *sanaxóla* (XXXIV, 9). Mong e ro keul tai: *geküle* (I, 1), *bolχula* (I, 3), *kerbe . . . asauχu bolχula* (I, 4), *surχula* (I, 5), *ečiküle* (I, 9), *bodoχula* (I, 11), *itegeküle* (I, 14), *abχula* (II, 1), *čidaχula* (II, 2), *amtaχula* (II, 2), *yadaχula* (II, 4), *adalidχaxula* (II, 5), *ögküle* (III, 2), *kiküle* (III, 2), *yabuχula* (III, 4), *kebteülküle* (III, 7), *γarχula* (III, 9), *boσχula* (IV, 6), *χariulχula* (VI, 1), *uχula* (lire *ūχula*, VII, 4). Tch y e p k ä i m o n g e : *kerber . . . kelečeküle* (II, 2), *sanaxula* (I, 33), *bolχula* (II, 7), *uyuxul-a* (II, 10), *sonosχul-a* (III, 13). Geser qan: *törüküle* (I, 5b), *ese alaχula* (I, 8a); cf. Poppe, dans *Asia Major* III, p. 178. Altan tobči: *sanaχula* (8<sub>11</sub>), *bolχula* (10<sub>3</sub>), *ireküle* (15<sub>12</sub>), *geküle* (16<sub>3</sub>), *asaraχula* (28<sub>2</sub>), *qučiqula* (37<sub>9</sub>), *bayilduχula* (66<sub>10</sub>), *goruχula* (81<sub>9</sub>), *keleküle* (87<sub>9</sub>), *ūjeküle* (98<sub>10</sub>), *ečiküle* (102<sub>11</sub>), *abχula* (104<sub>5</sub>), *bučalχula* (108<sub>1</sub>).

Dans les exemples cités plus haut, l'adverbe successif ne sert qu'exceptionnellement à exprimer un adverbe de temps ou de cause, le plus souvent

nous avons affaire à un conditionnel. Sous ce rapport il est intéressant de confronter le texte mongol du *Mongerokeultai* avec sa traduction mandchoue qui oppose le conditionnel mandchou en *-či* à l'adverbe successif en *-gula*, *-küle* du mongol : *eyimü bolχula* ~ ma. *uttu oči* (I, 7); *bodoχula* ~ ma. *bodoči* (I, 12); *amtaχula* ~ ma. *amtalači* (II, 2); *adalidχaχula* ~ ma. *nenexeči* (II, 5); *üjeküle* ~ ma. *tuwači* (II, 6).

Le *Sanho yu lou* nous offre un double traitement non moins curieux. En face du *-gula*, *-küle* du xylographe nous trouvons *-bala*, *-bele* dans le texte du manuscrit sur lequel Grube a basé son édition : *čidaχóla* ~ ms. *čidabala* (I, 3); *teikule* ~ ms. *tenggebele* (I, 4); *sanaχóla* ~ ms. *sanabala* (IV, 4); *sonosχóla* ~ ms. *sonosbala* (XX, 2); *učaraχóla* ~ ms. *učarabala* (LXI, 7); *burušaχóla* ~ ms. *burušabala* (LXVI, 4); *toqtaχóla* ~ ms. *toqtabala* (LXIX, 12); *üjekule* ~ ms. *üjebele* (LXXI, 13); *sooχóla* ~ ms. *saobala* (LXXXIII, 6); *yabuχóla* ~ ms. *yabubala* (LXXXI, 8); *kerbe... irekule* ~ ms. *kerbe... irebele* (XXI, 1).

Ce dernier parallélisme nous rappelle de très près le comportement de certains dialectes orientaux.<sup>48</sup>

D) La particule prohibitive *bütegei* : *bütegei ög* (ligne 7).

Une fois de plus, nous sommes en présence d'un fait du langage parlé.<sup>49</sup> En effet, nous avons khalkha *bitagi*, darkhat *b'itegā* (Sanžeev, Дархатский говор и фольклор, p. 55), ordos *bi'tš'ige*, kalmouck *bitskē*, *bitsgē*, D *bitsē*, oïr. lit. *bičigei* (Pozdneev, p. 127).

Les textes écrits non classiques nous offrent de même : *Sanho yu lou* : *bitegei alda*, xyl. *bitügei a.* (VII, 4); *bitegei ude* (XI, 11), *bitegei yar*, xyl. *bitügei γ.* (XXX, 3); *bitegei ai* (XXXV, 3), *bitegei olan ide* (XLV, 8); *či bitegei tačiyada* (LXII, 4); *bitegei medeol* (LXVI, 2); *či bitegei yumuda* (LXVI, 8); *bitegei oči* (LXXI, 14), *či bitegei yara* (LXXXII, 1). Il est fort curieux de voir que dans le *Tchyepekäimonge*, la particule prohibitive *bitegei* est toujours construite avec un nom de futur : *bitegei bodoχu* (I, 29), *bitegei yagaraχu* (ibid.), *bitegei bayaralaχu*, *bitegei γasaluxu* (II, 5), *bitegei ögülekü* (II, 8), *bitegei duraduxu* (III, 13), *bitegei odxu* (III, 15), *bitegei sayatayulxu* (III, 15), *bitegei kelelčekü* (III, 15), *bitegei šayardaχu* (III, 16), *abayai bitegei mörgükü* (IV, 21), *či bitegei itegekü* (IV, 22), *či bitegei sešiglekü* (IV, 24). Le Geserqan donne généralement *bitegei* (exceptionnellement *betgei*); cf. *Asia Major* III, p. 183. Dans d'autres textes non classiques, par exemple dans le 滿蒙滿三合名賢集 *Man Mong Han san ho ming hien tsi*, de son titre mongol *Gegegen sayid-un jokiyān nayirayuluysan bičig*,<sup>50</sup> on trouve les formes intéressantes *bedgi* (lire *betgī*) et *bidgi* (lire *bitgī*).

Toutes ces formes remontent à *bütügei* qu'on explique normalement comme une forme optative ou concessive du verbe *bü-* «être».<sup>51</sup> Cette explication pour commode qu'elle soit, j'avoue, ne me paraît pas convaincante en raison de la difficulté sémantique qu'elle présente : le changement sémantique «qu'il

soit!» > «qu'il ne soit pas!» > «ne!» ne semble pas s'imposer. Jusqu'à plus amples informations, je serais enclin à rattacher la particule prohibitive *bütügei* à *bü* «id.».<sup>52</sup>

Il reste encore une dernière question à poser. Peut-on déterminer avec certitude le dialecte de «l'ordre» de la tablette I? Certainement non. Les quatre mots qu'on vient d'examiner ne peuvent *a priori* fournir aucune précision à ce sujet. Bien plus, les textes considérablement plus longs nous laissent en panne, puisqu'en mongol non classique, on peut observer, dès le début, une influence réciproque, une tendance de normalisation qui rend extrêmement malaisé de s'orienter au point de vue dialectal. Mais tout cela considéré, on n'est pas au bout des difficultés. La plupart de nos textes non classiques s'appuient sur les dialectes orientaux; or, l'étude de ces dialectes est à peine effleurée.

Si malgré toutes ces difficultés nous nous y sommes arrêtés un peu plus longuement, c'est pour insister sur un point très important: nous avons jusqu'ici trop négligé l'étude du mongol écrit non classique ce qui nous a empêché de voir clair dans l'affaire de l'ancienne langue classique et ceci pourrait, dans nos recherches futures, nous faire oublier les prémisses de la formation des langues littéraires de nos jours. Il va de soi que l'étude des anciens textes non classiques, avec une critique judicieuse, pourra nous fournir un instrument de travail fort utile pour l'histoire des dialectes mongols.

## Tablette II

C'est également un disque de bois, aux dimensions identiques à celles de la tablette I. Il y a cependant une différence à signaler: la partie supérieure de la tablette ajoutée au disque est ciselée artistiquement; on y voit la figure en relief d'un lion courbant la tête en arrière.

La tablette ne porte d'inscription que sur un côté, l'autre est laissé vide. L'inscription est gravée sur le bois et n'est autre chose que le «titre» de la tablette, rédigé en trois langues; en mandchou, en chinois et en mongol.

Notre document appartient au groupe des tablettes appelées, en chinois 信牌 *sin-p'ai* ou pièces justificatives. Le terme mandchou, *aqdun temgetu* est interprété par Hauer, p. 28, comme «Kreditiv kaiserlicher Gesandten». Le mong. *itegel-tü temdeg* ne figure pas dans le dictionnaire de Kowalewski, mais il signifie la même chose, mot-à-mot «document digne de fois».<sup>53</sup>

L'écriture mandchoue apparaît ici déjà sous sa forme réformée, pourvue de *tonggi* et de *fuga*. Quant à l'écriture mongole, elle est bien tracée, normale pour l'époque; notons toutefois la forme curieuse, mais non insolite, du signe *d: t* à l'intérieur du mot. Dans l'écriture mongole, les signes diacritiques sont omis (*ayuda*, *qayan*; *nayiramtayū*).

Voici le texte de la tablette.

1. *γosin ončo xōwaliasun*
2. *enduringge xan-i aqḏun temgetu:*
- 3—4. 寬溫仁聖皇帝信牌  
*k'ouan wen jen cheng houang ti sin p'ai*
5. *ayuda örüsüyegči nayiramtayū*
6. *boyda qayan-u itegel-tü temdeg:*

## Traduction :

(En mandchou) «Pièce justificative de l'Empereur gracieux, généreux, conciliant et saint».

(En chinois) «Pièce justificative de l'Empereur généreux, gracieux, conciliant et saint».

(En mongol) «Pièce justificative de l'Empereur extrêmement gracieux, conciliant<sup>54</sup> et saint.»

On voit que ce texte en soi très simple offre, dans les trois versions une légère différence de nuance quant à l'interprétation du titre de l'empereur.

Partons du titre chinois *K'ouan wen jen cheng houang ti* ; c'est sans doute sur cette version que s'appuient les variantes mandchoue et mongole. D'après Hauer, *Die Gründung des mandschurischen Kaiserreiches*, p. 676 ; note 50, ce titre signifie «grossmütig-leutseliger, gütiger-heiliger Kaiser». Cette interprétation, très possible, est rendue un peu différemment en mandchou. Dans cette dernière langue, le premier et le second caractères sont intervertis.<sup>55</sup> En effet, ma. *ončo* répond à chin. *k'ouan*, et ma. *γosin* équivaut à chin. *wen*. Le ma. *ončo*, tout comme le chin. *k'ouan* a une double acception : «1. breit, ausgedehnt, weit ; 2. hochherzig, grosszügig, freigebig» (Hauer, p. 737). Son emploi normal est nominal (très rarement adverbial, dans cette dernière fonction on a plutôt *ončoi*) : *ončo žiramin* «freigebig und wohlwollend», *ončo sulagan* «grosszügig und freihändig», *ončo čira* «gütig und streng» (Hauer, *loc. laud.*). Par ailleurs, l'interversion n'est pas conditionnée par la grammaire mandchoue. Le titre mongol représente encore une autre nuance. D'après Kow. I, 31b, le mong. *ayuda*, *aywuda* n'a que le sens «vaste, spacieux, étendu». Mais ce mot est inséparable du mong. *ayuu* «1. étendu, vaste, spacieux, large, ample, grand ; 2. magnanime, généreux ; très, fort, extrêmement» (Kow. I, 29b) qui répond assez bien à ma. *ončo* et à chin. *k'ouan*. D'ailleurs le sens figuré du mot est aussi attesté par quelques dérivés : *ayudamči*, *aywudamči* «généreux, magnanime, indulgent» (Kow. I, 32a), *ayujim žirüketei kümün* «généreux, magnanime, indulgent» (Kow. I, 36b), etc. Or, sur ce point la contradiction entre l'expression mongole et les autres n'est qu'apparente. Mais elle ne l'est pas au point de vue morphologique : *ayuda* devant *örüsüyegči* est un adverbe de manière et la construction *ayuda örüsüyegči* est à rapprocher de *masida ilayuyči*, *masida üjšegči*, *yekede tonilyayči*, etc. L'expression mongole

signifie donc soit «extrêmement gracieux», soit «généreusement gracieux». Nous avons opté pour ce dernier en tenant compte des autres documents du temps.<sup>56</sup>

*K'ouan wen jen cheng houang ti*, ma. *Fosin ončo xówaliyasun enduringge xan*, mong. *Ayuda örüsüyegči nayiramtayū boyda qayan* est le titre d'honneur que T'ai-tsong s'est fait donner par les 49 *beile* et les hauts fonctionnaires de sa cour le 15 mai 1636. La cérémonie est décrite avec beaucoup de détails, par exemple, dans le *Houang Ts'ing k'ai kouo fang lio*. Pour nous le fait que les 49 *beile* étaient les chefs mongols de 16 tribus mongoles qui, à cette époque, ont reconnu la domination mandchoue, présente un intérêt particulier ; la liste de ces tribus et celle des noms de leurs chefs est très importante pour l'histoire mongole de cette époque.<sup>57</sup>

A la même date, T'ai-tsong a changé le nom de sa dynastie (*Heou*) *Kin* ou ma. *Aisin* en 大清 *Ta Ts'ing* et le nom de règne T'ien-t'song en 崇德 *Tch'ong-tö*, en mandchou *Wesixun erdemungge*, en mongol *Degedü erdem-tü*.

Le titre d'honneur de T'ai-tsong reproduit sur la tablette II nous fournit en même temps la date de ce document : de 1636—1643, époque où ce titre d'honneur était en vigueur.

Il va de soi que le titre mongol de T'ai-tsong est aussi attesté par les textes mongols. A cet effet rappelons le passage suivant de *Sayang Sečen* : *tere metü mongyol-un qayan-u törü-yi abuyad: döčün dörben nasun-ıyan yi yaqai jıl-a Ayuda örüsüyegči degedü erdemtü nayiramtayū boyda sečen qayan aldarsibai*. «Ainsi ayant pris les rênes du gouvernement des *qayan* des Mongols, à l'âge de 44 ans, l'année *yi yaqai* [1635], il [T'ai-tsong] devint célèbre sous le titre de *Ayuda örüsüyegči degedü erdemtü nayiramtayū boyda sečen qayan*». <sup>58</sup> En outre, ce même titre est reproduit dans le *Hor čhos byuñ*, attribué (à tort) à *Jıgs-med nam-mkha*, sous la forme de *a-gvo-ta u-ru-ži-yeg-čhi te-ge-tu er-tem-thu na'i-ram-tha-hwo* [*nairamtaxu*] *pog-ta se-čhen tha'i-cuñ rgyal-po* ; cf. G. Huth, *Geschichte des Buddhismus in der Mongolei*. Erster Teil (Strassburg 1893), p. 52 du texte tibétain.

Le titre de T'ai-tsong rapporté par l'historien mongol est authentique de toute pièce, seulement, son titre d'honneur y est amalgamé avec son titre de règne (*Degedü erdem-tü*) et avec son ancien titre (*Sečen qayan*), courant 1627 à 1636.

#### NOTES

<sup>1</sup> Walter Fuchs, *Beiträge zur mandjurischen Bibliographie und Literatur*, Tôkyô 1936, p. 108, planche 4, n° 6 (la reproduction est impeccable).

<sup>2</sup> L. Ligeti, *A propos de l'écriture mandchoue*, dans *Acta Orient. Hung.* II (1952), pp. 235—301. M. Honda — E. B. Ceadel, *A survey of Japanese contributions to Manchurian studies*, dans *Asia Major* V (London 1955), pp. 93—95.

<sup>3</sup> Le sceau rouge impérial nous est connu depuis l'époque mongole ; tel est le sceau de *Güyük*, voir P. Pelliot, *Les Mongols et la Papauté*, p. 22. C'est bien l'expression

*al tamya* attestée dans les documents contemporains ainsi que dans ceux des chancelleries où la tradition mongole a survécu à la chute de l'empire mongol. A titre d'exemples, dans les documents mongols, voir *al tamyatai jrljy* «édit pourvu du sceau rouge [vermeil]»; cf. F. W. Cleaves, *The Mongolian documents in the Musée de Téhéran*, dans *HJAS XVI*, p. 26 : document non daté II, lignes 7–8 ; p. 32 : document III de 1320, lignes 15–16. Dans les documents de langue persane on lit *āl-tamjā* «(Urkunde mit dem) roten Staats-siegel»; Walther Hinz, *Die Resalā-ye jalakiyyā des 'Abdollāh Ibn Mohammad ibn Kiyā' al-Māzandarānī. Eine persische Leitfaden des staatlichen Rechnungswesens (um 1363)*, Wiesbaden 1952, pp. 62a, 66b. Voir encore pers. *āltamjā*, *altamjā*, *āl tamjā* «(red stamp), royal seal ; a grant of land under the royal seal in perpetuity ; royal insignia ; diploma ; a medal ; a tax levied on travellers», F. Steingass, *A comprehensive Persian-English dictionary*<sup>2</sup>, pp. 92, 94. En turc on a *al tamya* ; cf. Pavet de Courteille, *Dictionnaire turk oriental*, p. 217, pour d'autres exemples voir P. Pelliot, dans *T'oung Pao XXVII* (1930), pp. 35–36. Il est intéressant de noter que le mot *al* seul avait le même sens ; cf. tohag, *āl* «sceau des rois turks marqué en rouge sur les diplomes» (Pavet de Courteille, *op. cit.*, p. 29), *al* «Siegel des türkischen Padischahs» (Šeiḥ Sulaimān, éd. Kunos, p. 9 ; éd. d'Istanbul, p. 17). Le pers. *āl* «royal seal, mark or signature» (Steingass, p. 91) est déjà couramment employé par Rašidu'-d-Din, de même que *ālčīn*, ce dernier dans le sens de «officier chargé d'apposer le sceau sur l'édit» (trad. d'Arends, pp. 275–276). Par ailleurs, la couleur du sceau pouvait aussi être autre que rouge (vermeil). Dans la terminologie turque de la chancellerie de la Horde d'Or on connaît encore *altun tamya* et *qara tamya*. Sur le terme *altun tamya*, voir Pavet de Courteille, p. 217 ; Šeiḥ Sulaimān, éd. d'Istanbul, p. 19 ; N. A. Samojlovič, Несколько поправок к ярлыку Тимур-Кулуга dans Изв. П. Ак. Наук. XII (1918), pp. 1109–1124. D'après Pavet de Courteille, p. 396, le *qara tamya* est un «ordre des rois turks, scellé en noir, et s'appliquant particulièrement à des exécutions ; cf. encore Šeiḥ Sulaimān, éd. d'Istanbul, p. 215. Sur le *qara tamya*, sous les Ilkhans, voir d'Ohsson, *Histoire des Mongols* IV, 410 ; A. Mostaert–F. W. Cleaves, dans *HJAS XV*, pp. 479–481 ; A. K. Arends, p. 275. Cette fois l'emploi du «sceau noir» n'a rien à voir avec les exécutions, mais, apposé par les 4 *kāzīk* au dos du document, il servait à une sorte de contrôle pour légaliser l'émission du document. A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, surtout dans le Turkestan et chez la Horde d'Or, on a encore un autre terme pour désigner «sceau», c'est *nīšan* < pers. *nīšān* «a sign, signal, mark, character ; seal, stamp, impression, etc.» (Steingass, p. 1402). Au début, *tamya* et *nīšan* étaient soigneusement distingués l'un de l'autre (c'est ainsi que nous avons, par exemple, *altun nīšanlīy al tamyalīy yarlīy*, dans un édit de *Temür-qutluy*), par la suite, la différence foncière qui existait entre les deux termes est effacée peu à peu ; cf. B. Spuler, *Die Goldene Horde*, p. 310. Dans les documents mongols *nīšan* apparaît dans l'expression *al nīšan-tu bičig*, cf. G. J. Ramstedt, *Mongolische Briefe aus Idikut-Schähri bei Turfan*, dans *SPAW XXXII* (1909), p. 842. En turc s'est *altun nīšan*, amplement attesté dans les documents de la Horde d'Or ; cf. Samojlovič, *op. cit.*, pp. 1115, 1117. Enfin, dans les documents mongols, on rencontre encore *qar-a niš(a)tu bičig* ; cf. Ramstedt, *op. cit.*, p. 845. Les documents privés, en langue ouigoure, portent *tamya* et *nīšan*, sans autre précision ; W. Radloff, *Uigurische Sprachdenkmäler*, pp. 287, 294. Sur le *nīšanlīy yarlīy* d'Ahmad-Ḥān (1465–66), le sceau est de couleur bleue ; T. Halasi Kun, *Monuments de la langue tatare de Kazan*, dans *Analecta Orientalia memoriae Alexandri Csoma de Kőrös dicata (Bibliotheca Orientalis Hungarica V)*, p. 152. Il s'agit sans doute là du *kök tamya* dont parle W. Barthold, *Turkestan down to the Mongol invasion*, p. 387 et suiv. et, à sa suite, P. Pelliot, dans *T'oung Pao XXVII* (1930), pp. 36–42. Voir encore Akdes Nimet Kurat, *Topkapı Sarayı Müzesi arşivindeki Altun ordu, Kırm ve Türkistan hanlarına ait yarlık ve bitikler*, Istanbul 1940, pp. 12, 34, 211–212.

<sup>4</sup> Robert des Rotours, *Les insignes en deux parties (fou) sous la dynastie des T'ang* (618—907), dans *T'oung Pao* XLI (1952), pp. 28—31. Lo Tchen-yu, *Tseng ting li tai fou p'ai t'ou lou*, vol. II, ff. 20 et suiv. Haneda Tôru, *Genchō ekiden zakkō* (Tōkyō 1930), planche III (avec des inscriptions en écritures ouïgoure, 'phags-pa et arabe ; les inscriptions en écritures ouïgoure et 'phags-pa sont rédigées en mongol), planche IV (avec une inscription mongole en écriture 'phags-pa).

<sup>5</sup> Le terme *ho-fou* est recueilli dans les dictionnaires polyglottes des Ts'ing. Il est rendu, en mandchou, par *χontoχo moo* ce qui signifie d'après E. Hauer, *Handwörterbuch der Mandschusprache*, p. 454, «aus zwei Hälften bestehendes Kerbholz oder Ausweis, der quer überschrieben wurde und zusammengepasst die Echtheit der Hälften ergab (兵符)». Ici-même on trouve encore *χontoχo doron* «halbes Querholz, halber Ausweis». Son équivalence mongole, *qayas modun*, est interprétée par Kowalewski II, 735a—b, comme suit «morceau de bois sur lequel on écrit des lettres, un accord, un contrat, etc. On coupe ce morceau de bois en deux, et chaque contractant en emporte une partie. Certificat militaire». En turc, nous avons *yarim yïyaç* «demi bois», calque fait sur les expressions mandchoue et mongole. Le tibétain *rgya phyed [yaçed]* «demi sceau» (*rgya* «seal, stamp, mark, sign, token») n'est pas porté à nos grands dictionnaires, mais il répond assez bien aux précédents ; par ailleurs, au Tibet les insignes de cette nature ont une haute date ; cf. P. Demiéville, *Le concile de Lhasa*, pp. 284—286. L'interprétation du *ho-fou* fournie par Hauer ne s'accorde pas sur tous les points avec celle de Kowalewski ce qui s'explique par l'emploi fort étendu et varié de cette espèce de documents. Le *ho-fou* sans être exclusivement un insigne impérial (ou militaire) avait cours même entre personnes privées. Il pouvait être en bois ou en métal. Il pouvait contenir un texte continu et, la tablette une fois coupée en deux, son sens ne pouvait être acquis qu'au prix de la juxtaposition des morceaux coupés. Lorsqu'il s'agissait d'un insigne officiel, on avait recours à une toute autre technique. On gravait le même texte (court) sur les deux parties du *fou* : une fois en relief, c'était le 陽文合符 *yang-wen ho-fou*, une fois en creux et à la fois en écriture en miroir, ce qui s'appelait 陰文合符 *yin-wen ho-fou* ; les deux inscriptions ainsi gravées s'emboîtaient parfaitement l'une dans l'autre. Dans la lexicographie polyglotte de Ts'ing, ces deux termes techniques sont interprétés comme suit. Pour le *yang-wen ho-fou*, on a en mandchou a *šijun-i ačangya* «im Kaiserpalast aufbewahrte, in Bronze mit erhaltenen Schriftzeichen gegossene Hälfte eines Ausweises zum Öffnenlassen der Stadttore bei Nacht» (Hauer, p. 1), ou encore «Ausweis mit konvexen Linien oder hervorstehender Beschriftung» (Hauer, p. 8). Ma. *a* rend le chin. *yang*, *šijun* est «Strich, Linie», enfin *ačangya* «Zusammentreffen habend, zusammenpassend, übereinstimmend» répond à chin. *ho* et, par extension, à *ho-fou* ayant le sens de «aus zwei zusammenpassenden Hälften bestehender Ausweis ; Ausweis» (Hauer, p. 8). En mongol, on lit *tokimal širuy-tu tokiyal temdeg*. L'expression n'est pas recueillie dans le dictionnaire de Kowalewski et son interprétation n'est pas exempte de difficultés. La leçon *tokimal* est toutefois assurée par *San ho pien lan* II, 1a où l'expression mongole est aussi transcrite en écriture mandchoue ; le mong. *tokimal* est un dérivé (adjectifif) du verbe *toki-* (ni l'un ni l'autre ne sont pas relevés dans Kow.), et il doit signifier quelque chose dans le genre de «gravé en relief». Mong. *širuy* équivaut à ma. *šijun* ; le *tokiyal temdeg* bien qu'inconnu à Kow. ne pose pas de problème : c'est une traduction du chin. *ho-fou*. Le tib. *yar-rgya [yarja]*, néologisme plus ou moins indépendant (cf. *yar* «up, upward» < *ya*), ne figure pas non plus dans nos grands dictionnaires. Le turc *mozkar xatliq qamlaşqan tämtäk* «insigne en deux parties ayant des lettres masculines» se rattache à l'interprétation mandchoue ; pour *mozkar*, cf. pers. (ar.) *mudakkar* «masculine» (Steingass, p. 1204). Le chin. *yin-wen ho-fou* est traduit, dans les mêmes dictionnaires, de la façon suivante. Ma. *e šijun-i ačangya* «im Kaiserpalast aufbewahrte, die Schriftzeichen im Kehr-bilde tragende Hälfte eines bronzenen Aus-

weises zum Öffnenlassen der Stadttore bei Nacht» (Hauer, p. 227). Mong. *seyilümel jiruy-tu tokiyal temdeg* (manque dans Kow.) «insigne en deux parties ayant des caractères gravés en creux»; cf. mong. *seyilümel* «gravé, taillé, ciselé» < *seyiliü-* «enlever en coupant, découper, ciseler, graver, tailler, inciser, creuser avec le ciseau» (Kow. II, 1338b). Tib. *mar-rgya [marʃa]*; cf. *mar* «down, downward» < *ma. Turc mu annis yatliq qamlaşqan tämtäk*; pour *mu annis*, cf. pers. (ar.) *mu'annat* «feminine, of the feminine gender» (Stein-gass, p. 1349a). Pour les expressions étrangères, voir *Wou t'i Ts'ing wen kien* (Pékin 1957) I, p. 272; *Sseu t'i ho pi wen kien*, ch. III, f. 52b-53a; *San ho pien lan*, ch. II, f. 1a, 62a.

<sup>6</sup> Le terme *k'an-ho* est bien attesté dans les vocabulaires sino-étrangers des Ming. A titre d'exemple, rappelons le *kanxo bitxe*, dans le vocabulaire sino-joutchen du Bureau des Interprètes (f. 47a). Il est aussi attesté dans le vocabulaire sino-joutchen du Bureau des Traducteurs, publié par W. Grube, *Die Schrift und Sprache der Jučen* (Leipzig 1890), p. 43, n° 820. Ce dernier recoupement soulève un problème fort curieux touchant à la fois la forme chinoise adoptée en jou-tchen et l'écriture jou-tchen. Le chinois 勘合 *k'an-ho*, traduit par Grube, p. 95, un peu librement par «Reisepass», est rendu en écriture jou-tchen, suivant une transcription *fan-ts'ie*, par quatre caractères qui, à leur tour, sont transcrits par quatre caractères chinois: *k'o-ngan fen-ngo*. La transcription *k'o-ngan* ne fait aucune difficulté, elle représente en jou-tchen *kan*, en chinois *k'an*. En revanche, 分厄 *fen-ngo*, le second membre de l'expression est inconciliable avec le *fan-ts'ie* du mot, aussi bien en chinois qu'en jou-tchen. Or, cette transcription énigmatique repose, cette fois encore, sur une erreur du copiste des Ming; cf. L. Ligeti, *Le déchiffrement des «petits caractères» jou-tchen*, dans *Acta Orient. Hung.* III (1953), p. 214 et suiv. Dans un autre passage du vocabulaire (Grube, p. 41, n° 772) le chin. *ho* est transcrit, une fois de plus, *fen-ngo*; mais un troisième passage du vocabulaire nous apporte la solution du problème. Le même caractère jou-tchen (transcrit précédemment *fen*), sous une forme légèrement différente revient, comme le premier élément du mot, dans l'orthographe du jou-tchen *xe-če<sup>n</sup>-ni* (Grube, p. 2, no 33; génitif du *xeče<sup>n</sup>* «ville murée, muraille»). Or, il n'y a aucun doute que nous sommes en présence d'une double erreur: 1° les prétendus deux caractères jou-tchen ne font qu'un; 2° dans la transcription chinoise, le caractère 分 *fen* est une forme altérée de 合 *ho*. En un mot, le jou-tchen des Ming a adopté, pour ce mot, le terme chinois qu'il a orthographié *ka-an xe-g*, lire *kan-xe*. La forme *kan* (chin. *k'an*, ach. *k'am*) n'a rien d'aberrant, car le passage *-m > -n*, dans le dialecte chinois du vocabulaire sino-joutchen, est déjà entièrement révolu.

<sup>7</sup> Voici les noms des directeurs mongols des six ministères organisés, suivant l'antique tradition chinoise, en 1631: *Manjusri*, ministère de l'administration; *Basxan*, ministère des finances; *Buyantai*, ministère des rites; *Suna*, ministère de la guerre; *Dorji*, ministère de la justice; *Nangnuy*, ministère des travaux publics. Lorsqu'en 1638 on a supprimé les postes des directeurs mongols, on a créé une nouvelle organisation pour les affaires mongoles et coréennes, celle de *Li fan yuan*. Toujours est-il que parmi les fonctionnaires des ministères réorganisés, on retrouve *Manjusri* en tant que conseiller de droite au ministère de l'administration et *Nangnuy* comme conseiller de droite au ministère des travaux publics. Cf. Erich Hauer, *Huang-Ts'ing k'ai-kuo fang-lüeh. Die Gründung des mandschurischen Kaiserreiches. Übersetzt und erklärt* (Berlin-Leipzig 1926), pp. 258-259, 468-470. Arthur W. Hummel, *Eminent Chinese of the Ch'ing period* (1644-1912), I (Washington 1949), pp. 2-3 (ici même, la bibliographie la plus importante de la question). A propos du rôle que les Mongols ont joué dans la formation de l'empire mandchou, voir Imanishi Syunzyu, *Ubaliyambuha suhe gisun kamcibuha Manju i yargiyän kooli* (*Manju yargiyän qooli. Man tcheou che lou. Manju-yin ünén mayad qauli*), Kyōto 1938, s. v. *monggo* etc. (p. 13, index) et surtout l'importante étude de M. A. Mostaert consacrée à la vie et à l'oeuvre de Sa'yang Sečen où beaucoup de problèmes de cette époque

sont élucidés avec une admirable clarté; A. Mostaert, *Erdeni-yin Tobçi. Mongolian Chronicle by Sayang Sečen with a critical introduction. An Editor's foreword by F. W. Cleaves* (Harvard-Yenching Institute. *Scripta Mongolica II*, Cambridge Mass. 1956), pp. 1-77.

<sup>8</sup> P. Pelliot, *Le Hōja et le Sayyid Husain de l'Histoire des Ming*, dans *T'oung Pao* XXXVIII (1948), pp. 238, 275. Au fond des choses, la suppression de l'enseignement du jou-tchen par les Mandchous était logique. Le jou-tchen tel qu'on le parlait sous les Ming se divisait en plusieurs dialectes différant sensiblement les uns des autres. L'un de ces dialectes était celui que parlait le clan régnant des Mandchous et il s'est généralisé de bonne heure au détriment des autres. Mais si le mandchou n'était qu'un dialecte jou-tchen, comment se fait-il que les Mandchous aient froidement négligé l'ensemble de l'ancienne littérature jou-tchen qui consistait presque exclusivement en traductions du chinois et qu'ils aient de nouveau traduit les mêmes ouvrages? Cf. Terrien de Lacouperie, *The Djurtchen of Mandshuria: their name, language, and literature*, dans *JRAS* 1889, p. 434. Abstraction faite des difficultés d'ordre chronologique et de la difficulté spéciale de l'écriture dont je viens de parler plus haut, il est à peu près certain que la plupart des anciens livres jou-tchen des Kin ne subsistaient plus aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Bien plus, avec la chute des Kin, la littérature jou-tchen a simplement cessé d'exister et, sous les Ming, les Chinois eurent beau faire revivre les petits caractères jou-tchen, une nouvelle littérature jou-tchen, pour modeste qu'elle fut, n'arriva pas à se former. En Corée, il en fut tout autrement. Dans ce pays on avait en 1469, réorganisé le Bureau des Traducteurs pour y enseigner les langues chinoise, mongole, japonaise et jou-tchen; cf. M. Courant, *Bibliographie coréenne, tableau littéraire de la Corée*. I (Paris 1895), pp. CLXXV et suiv., 93 et suiv., *Supplément à la bibliographie coréenne* (Paris 1901), p. 4; B. Laufer, *Skizze der mongolischen Literatur*, p. 180. Or, en Corée on enseignait le jou-tchen au moins depuis le XV<sup>e</sup> siècle, en même temps, on avait traduit certains ouvrages chinois en jou-tchen. Avec l'avènement de la dynastie mandchoue et avec l'introduction de la langue mandchoue écrite, on n'a pas mis de côté les anciennes traductions jou-tchen, mais en les corrigeant, on les a transformées en bons textes mandchous. Malheureusement aucune de ces anciennes traductions jou-tchen ne nous est parvenue, mais certains renseignements à leur sujet nous ont été fournis par M. Courant, dans sa *Bibliographie coréenne*. Cette fois je me contenterai d'en signaler une, la traduction mandchoue corrigée d'un texte jou-tchen, celle de 小兒論 *Syo à ron* (Courant, *op. cit.*, vol. I, n<sup>o</sup> 98; *Suppl.*, n<sup>o</sup> 3257). Ce petit travail très populaire contenant la conversation de Confucius avec un petit garçon existe jusqu'à nos jours en mandchou en plusieurs variantes. Les variantes tibétaines, chinoises, mongoles et siamoises ont été examinées dans un travail intéressant: Michel Soymié, *L'entrevue de Confucius et de Hiang T'ou*, dans *Journ. As.* 1954, pp. 311-311-392.

<sup>9</sup> Voici ce que le *Houang Ts'ing k'ai kouo fang lio* rapporte sur le rôle du mongol dans les documents écrits utilisés par les premiers chefs mandchous: «Damals verwendeten alle, wenn innerhalb der Nation Schriftverkehr stattfand, die mongolischen Schriftzeichen und übersetzten in die mongolische Sprache»; E. Hauer, *Die Gründung des mandschurischen Kaiserreiches*, p. 31. La date de 1639, donnée pour l'inscription triglotte de Corée par B. Laufer, *Skizze der mongolischen Literatur*, dans *Keleti Szemle* VIII, 203, est erronée. D'après le colophon, le monument portant l'inscription fut érigé par les Coréens à la date suivante: en mong., *degedü erdemtü-yin dörbedüger on: ebül-ün segül sara-yin sin-e-yin [nai]mana*, en ma., *wesixun erdemungei duiçi aniya joryon biyai iče jaqōn-de*, c'est-à-dire, «la quatrième année de Teh'ong-tō, le 8 de la dernière lune de l'hiver» [en ma., «de la douzième mois»]. La 4<sup>e</sup> année de *Tch'ong-tō* équivalait bien, en principe, à 1639, mais le 8 de la 12<sup>e</sup> lune correspond au 20 janvier 1640. Les inscriptions

mandchoue et mongole ont été éditées avec une traduction du texte mandchou, suivie de quelques notes par A. Pozdnev, Каменнописный памятник подчинения маньчжурами Кореи, dans *ZVORAO V* (St. Pbg. 1891), pp. 37—55. Le texte mandchou en a été réédité, très insuffisamment, par M. F. A. Fraser, *Tanngu meyen and other Manchu reading lessons* (London 1924), pp. 174—183. Pour la traduction du texte chinois de l'inscription, voir W. R. Carles, *A Corean monument to Manchu clemency*, dans *Journ. of the China Branch of the R. A. S. XXIII* (1888), pp. 1—8 ; W. W. Rockhill, *China's intercourse with Korea from the XVth century to 1895* (London 1905), pp. 39—44. L'inscription chinoise a été copiée et incorporée dans le *Houang Ts'ing k'ai kouo fang-lïo*, pour sa traduction voir E. Hauer, *op. cit.*, pp. 496—499.

<sup>10</sup> O. Franke—B. Laufer, *Epigraphische Denkmäler aus China. Erster Teil: Lamaistische Klosterinschriften aus Peking, Jehol und Si-ngan*. 81 Lichtdrucktafeln, zumeist 40×102 cm gross, und eine Einleitung. Dans deux cartons de toile, 40×51 cm. Cette publication importante ne comprend évidemment qu'une faible portion des inscriptions polyglottes des Ts'ing. (Comme beaucoup d'autres qui ont voyagé en Chine, j'ai moi aussi rapporté de la Mongolie Intérieure plusieurs estampages d'inscriptions polyglottes qui ne figurent pas dans les albums de Franke et de Laufer.) La plupart de ces inscriptions datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi dans les *Epigraphische Denkmäler aus China* ne se trouve-t-il que trois inscriptions remontant au XVII<sup>e</sup> siècle : l'inscription de 1651 en mongol, en mandchou et en chinois, dans la lamaserie de *Houang sseu* près de Pékin ; l'inscription sino-mandchoue de 1688 dans la lamaserie *Miao ying sseu* près de Pékin ; enfin l'inscription de 1694 en mongol, mandchou et en chinois dans la lamaserie *Houang sseu*. Pour la bibliographie des inscriptions polyglottes, voir B. Laufer, *Skizze der mongolischen Literatur*, pp. 202—204. Il est regrettable que les riches matériaux présentés par Franke et Laufer aient trouvé un écho si modeste. M. E. Haenisch seul a reconnu leur importance et a publié quelques-unes de ces inscriptions : *Die viersprachige Gründungsinschrift des Klosters Pi-yün-sze bei Peking*, dans *Ostasiatische Zeitschrift XI* (Berlin 1924), pp. 1—16 ; *Zwei viersprachige Inschriften zum Dsungarenkrieg aus den Jahren 1755 und 1758*, dans *Miscellanea Academica Berolinensia II/2* (Berlin 1950), pp. 224—247 ; *Die viersprachige Gründungsinschrift des Tempels An-yüan-miao in Jehol v. Jahre 1756*, dans *Akademie der Wissenschaften und Literatur in Mainz, Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse*, Jahrg. 1950, Nr. 15, pp. 1155—1177.

<sup>11</sup> Peut-être est-il inutile d'insister sur le fait que la langue mongole, sous les Mandchous, continuait à être employée sans encombre dans les cancelleries des deux Mongolies. Néanmoins il convient de faire remarquer qu'à certaines occasions on se servait aussi du mandchou, parallèlement au mongol. M. A. Mostaert, «L'ouverture du sceau» et les adresses chez les Ordos, dans *Monumenta Serica I* (1935), p. 328, a signalé que l'inscription du sceau mongol qu'il a vu était en deux langues, en mandchou et en mongol. Cf. encore A. Mostaert, *Matériaux ethnographiques relatifs aux Mongols Ordos*, dans *Central Asiatic Journal II*, p. 253 ; Rintchen, *A propos de la sigillographie mongole*, dans *Acta Orient. Hung. II*, pp. 25—31 ; L. S. Pučkovskij, Монгольские рукописи и ксилографы Института Востоковедения I, planches 9a et 9b. Pour rester à l'ouverture du sceau je rappellerai un autre emploi du mandchou à cette occasion. Il s'agit de deux rubans de soie provenant de la Mongolie Extérieure d'autrefois ; ils portent une inscription en mongol et en mandchou, voici leurs textes. 1<sup>o</sup> Ruban de soie rouge, doublé de soie jaune, mesurant 50×8,2 cm. Son texte en mongol : *Kerülün-ü Bars qotan-u čyulyan-u daruy-a-yin tamay-a-yi esergün řil čayan sar-a-yin arban yisün-ü moyai čaytur negegemi yeke bayar* ; en mandchou : *Kerulun-i Bars řoton-i čyulyan-i da-i doron-be isrun aniya aniya biyai řuwan uyun-i meize erinde neimbi. amba urgun*. «On ouvre le sceau du Chef de la Confédération de *Bars qotan* de *Kerülün* l'an prochain, à l'heure serpent (de 9 heures à 11

heures du matin) le 19 de la première lune. Grande joie.» 2° Ruban de soie rouge, 34,6 × 6 cm, portant l'inscription, en mongol : *Badarayultu törü-yin yučin nigedüger on čayan sarayin arban yisün-ü moyai čay-tur tamay-a negemüi. yeke bayar* ; en mandchou : *Badaranga doroi-yösin emüci aniya aniya biyai juwan uyun-i meixce erinde doron neimbi. amba urgun.* «On ouvre le sceau la 31<sup>e</sup> année de Kouang-siu [1905] à l'heure serpent du 19 de la première lune. Grande joie.» La date de l'ouverture du sceau cadre avec celle indiquée par A. Mostaert, *op. cit.*, p. 315. Par ailleurs, la langue mandchoue a survécu à la chute de l'empire mandchou, non seulement en Ordos, mais encore dans la Mongolie Intérieure. Pour cette survivance bizarre du mandchou, voir E. Hauer, *Ein Reisepass in Mandschusprache aus dem Jahre 1927*, dans *MSOSO XXXII* (1929), pp. 153—156. Sur le journal mandchou du yamen de Hailar (*Iče donšin-i boolabun*), voir L. Ligeti, *Rapport préliminaire d'un voyage d'exploration fait en Mongolie Chinoise* (1928—1931), p. 48.

<sup>12</sup> La forme *jarlay* est à première vue insolite. En mong. cl. on a *jarliy* «parole, ordre émané du souverain, yarlig, mandement, ordre, commandement» (Kow. III, 2306b). Les documents en transcription chinoise, en écriture 'phags-pa et arabe offrent *jarliq* ; E. Haenisch, *Wörterbuch zu Manḡol un Niuca Tobca'an*, p. 86 ; A. Mostaert, *Sur quelques passages de l'Histoire secrète des Mongols*, pp. 184—185, 232—233 ; E. Haenisch, *Sino-mongolische Documente vom Ende des 14. Jahrhunderts*, p. 53 ; N. Poppe, *The Mongolian monuments in ḡP'ags-pa script*, p. 125 et *Muqaddimat al-adab*, pp. 157, 202, 404. Dans les anciens documents en écriture ouigouro-mongole, le mot est orthographié, le plus souvent, *jrly* ; G. J. Ramstedt, *Mongolische Briefe aus Idikut-Schähri bei Turfan*, p. 841 ; W. Kotwicz, *En marge des lettres des il-khans de Perse retrouvées par Abel-Rémusat*, dans *Rocznik Orientalistyczny XVI*, p. 399 ; P. Pelliot, *Les Mongols et la Papauté*, p. 24 ; F. W. Cleaves, *The Sino-Mongolian inscription of 1362 in memory of prince Hindu*, dans *HJAS XII*, p. 93, note 3 ; B. Ja. Vladimircov, *Сравнительная грамматика монгольского письменного языка и халхаского наречия*, p. 148. L'orthographe *jrly* peut être lue soit *jarliy* soit *jarlay*. Si tous ceux qui se sont occupés de cette forme ont opté pour la leçon *jarliy*, c'est parce que tant les anciens recoupements mongols en *scriptio plena* que les orthographes ouigoures *yrliq* (W. Radloff, *Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 274) et *yrly* (Bang—Gabain, *Analytischer Index*, p. 58 ; l'identité du *yrly* «Befehl» avec *yrly* «elend» proposée par F. W. K. Müller, *Uigurica II*, p. 108 est en tout cas inacceptable) militent en faveur de *jarliy*. Cependant, la forme *jarlay* existe bien en mongol. Rien que dans l'inscription de 1640 de Corée on peut relever les recoupements suivants. 1° *boyda qayan : erdem bilig-iyen aldarsiyul-un : nigülesküi sedkil-iyen ugatuyai kemen jarlay bolur-un* (éd. Pozdneev, p. 45, lignes 16—17) «le Saint Empereur, disant qu'en rendant célèbre sa vertu et sa sagesse qu'on sache son esprit miséricordieux, ordonne». Le texte mandchou correspondant est un peu différent : *enduringge han. waraqö-be dele erdemu selgiyere-be oyongyo obufi. xese wasimbufi ulxibume* «le Saint Empereur estimant que le plus important est de ne pas tuer et de répandre la vertu impériale émit l'ordre en faisant savoir [ce quit suit]». 2° *bügüde-yi činu ečüs boljamui kemen jarlay boluysan-u qoyin-a* (p. 46, l. 1) «[si vous ne vous rendez pas] 'je vous exterminerai tous', après avoir dit cela». 3° *boyda qayan-u jarlay-iyar inaysi činaysi elčilen yabuqui-dur* (p. 46, l. 2) «lorsque [Ingyöldai et Mařuta] selon d'ordre du Saint Empereur faisant l'office d'ambassadeurs allèrent partout [et par ci et par là]». En mandchou, *enduringge han-i xese-be aliři. amasi řulesi gisureme yabure řaqade* «lorsque [Ingyöldai et Mařuta], ayant reçu l'ordre du Saint Empereur allèrent partout [en arrière et en avant] en s'entretenant [au sujet de l'ordre]». 4° *bi ayuqu metü kündü jarlay-ača inu yakin dabamu* (p. 46, l. 6) «comment transgresserai-je l'ordre redoutable et respectable?». 5° *boyda qayan örišiyen řolyayuluyad sača :gegegen daki ünem üges-iyen jarlay boluyad* (p. 46, l. 9) «le Saint Empereur, aussitôt qu'il l'eut reçu en audience, lui adressa ses paroles lumineuses et loyales». 6° *teyimü jarlay-dur es-e oruysan olan*

*üsümed-ün gem-üd manu aburaŋu ülü bolqu bülüge* (p. 47, lignes 7—8) «ainsi, il devint impossible de pardonner [nos] péchés commis par les nombreux fonctionnaires qui ne se soumettaient pas aux ordres [du souverain mandchou]». En mandchou, *tuttu oöibe geli urgunjeme daxaxaqöngge. aŋige gurun-i geren ambasai weile ele guweçi oŋoraqö oxo*: «quoi qu'il en fût ainsi, il devint impossible de pardonner les péchés des nombreux fonctionnaires du petit [= mon] pays, qui bien se réjouissaient de la non-soumission». 7. *boyda qayan: olan üsümed-dür-iyen buu konededkün [köndedkün] kemen ŋarlay bolŋu* (p. 41, l. 11) «le Saint Empereur ordonna à ses nombreux fonctionnaires (ma.: généraux): ne leur [aux prisonniers] faites pas mal!» En mandchou, *enduringge ŋan geren ŋiyanggiyön-be ume nečire nungnere seme ŋajulaŋi*. 8° *bayulyarŋan ŋarlay kiged: arban mör-čeir [lire -iyer] bičigsen bičig inu čy ŋibqulang yeke böged* (p. 48, l. 10) «l'ordre impérial et le document [impérial] écrits en dix lignes étant d'une magnificence extrême». En mandchou, *wasimbuča xese gisun. ŋuwan ŋuryan-i wasimbuča bitxe ŋorongyo bime ŋöwalyiasun* «l'ordre impérial et l'édit impérial de dix lignes étant sévères et miséricordieux». 9° *boyda qayan-u gegegen ŋarlay kürčü iregsen-dür* (p. 48, lignes 11—12) «lorsque l'ordre auguste du Saint Empereur fut arrivé». En mandchou, *enduringge ŋan-i genggiyen xese isinŋire ŋaqade*. Dans les passages examinés plus haut, *ŋarlay* a son acception large, mais normale: «ordre, édit impérial; parole (du souverain)» Néanmoins, à propos de trois expressions construites avec ce mot et mentionnées ci-dessus, il convient de faire quelques remarques.

1. *ŋarlay bol-* (1°, 2°, 5°, 7°). En mong. cl. *ŋarliŋ bol-* «parler, énoncer, raconter, ordonner, mander» (Kow. III, 2307b), est très commun dans les textes bouddhiques (dit de Bouddha). L'expression est bien attestée à partir des textes les plus anciens. Dans l'*Histoire secrète des Mongols*, cette expression se rapporte à Gengis khan (ou, à la fin du livre, à Ögödei) et elle est, le plus souvent, précédée ou suivie d'un verbe à forme optative (concessive) ou à une autre forme vocative, plus, *ke'en*. En voici quelques recoupements: § 145 *atuŋai ke'en ŋarliŋ bolba*; § 154 *orotuŋai ke'en ŋ. bolba*; § 185 *ŋarutuŋai ke'en soyurŋan ŋ. bolba, atuŋai ke'en ŋ. bolba*; § 187 *basa Činggis qayan ŋ. bolurun . . . boltuŋai, uŋatuŋai ke'en ŋ. bolba*; § 203 *ken ber činu üge buŋi bü bolqatuŋai ke'en ŋ. bolba*; § 205 *medetügei ke'en ŋ. bolba*; § 210 *noyan boltuŋai ke'en ŋ. bolba*; § 213 *sa'utuŋai ke'en ŋ. bolba*. A propos d'Ögödei qayan: § 278 *qonotuŋai ke'en ŋ. bolba*; § 280 *qabar qaŋas aldal-tan boltuŋai ke'en ŋ. bolba*. § 193 *Činggis qayan ŋarliŋ bolurun . . . tüle'ülütükün*; § 199 *ta getükün ke'en ŋ. bolba*; § 200 *mökör'i-ülütükün ke'en ŋ. bolba*; § 201 *sayitur baritqun ke'en ŋ. bolba*. § 255 *Činggis qayan ŋöbšiyen ŋarliŋ bolurun Qasar-un uruŋ niken-iyen mede'ül*; etc., etc. L'inscription sino-mongole de 1362: *bičigültügei kemen ŋrly boluysan-u siltayabar*; d'après F. W. Cleaves, *HJAS XII*, p. 84, «because there was . . . an Imperial Order saying». L'inscription sino-mongole de 1335: *bičigültügei kemen ŋrly bolbasu*; d'après M. Cleaves, *HJAS XIII*, p. 95, «when there was an Imperial Order saying». L'inscription sino-mongole de 1338: *ŋoŋiyaturŋai kemen ŋrly bolŋuyu*; cette fois la traduction de M. Cleaves est impeccable: *HJAS XIV*, p. 69: «the (Qayan) . . . ordered that (I . . .) should compose . . .». L'inscription sino-mongole de 1346: *ŋoŋiyaturŋai kemen [ŋrly bolŋuyu]*; le texte est endommagé et M. Cleaves, *HJAS XV*, p. 80, traduit une fois de plus: «[there was an Imperial Edict] saying: Let . . . compose . . .». 2. *ŋarlay-dur oru-* (6°). L'expression n'est pas relevée dans le dictionnaire de Kowalewski et, pour le moment, je ne la retrouve pas dans d'autres textes. Toutefois, elle est facile à expliquer. Le verbe *oru-* «entrer» est à prendre au sens figuré de «adhérer, se conformer à; se rendre, se soumettre», sens qui est amplement attesté et dans les textes et dans les dialectes actuels. *Histoire secrète* § 145 (IV, 42a) *bi dan-tur oroqu duratu büle'e* qu'il faut traduire avec Pelliot, p. 168, «j'avais l'intention de me rendre à vous» (Haenisch, p. 47, traduit moins exactement: «ich hatte die Absicht zu euch überzulaufen», Kozin, p. 118, a de même: «я задумал бежать к вам»); cf. ord. *mandžyt oro-* «se soumettre aux Mandchoux» (Mostaert, II, 519b). Pour l'expression *ŋarlay-dur oru-*,

on peut rappeler mong. cl. *üges-tür oru-* «obéir aux ordres de qn., les exécuter» (Kow. I, 450b), kalm. *künē üg<sup>ü</sup>dä or-* «gehorsam sein» (Ramstedt, 288b); avec une autre nuance, *Histoire secrète* § 281 *yosu ügei eme gü'ün-ü üge-tür orofu*. Cf. encore mong. cl. *šasin-dur oru-* «pratiquer la doctrine, embrasser la religion» (Kow. I, 451a); *bisirejü nom-tur orubai* (N. P. Šastina, Шара туджи, монгольская летопись XVII века, Москва—Leningrad 1957, p. 45<sub>9</sub>); *šilam-tur ora-* «embrasser le christianisme» (A. Mostaert—F. W. Cleaves, *Trois documents des Archives secrètes vaticanes*, dans *HJAS* XV, pp. 450—451, 454, 459—460, *Bodhicaryāvātāra* (éd. Vladimircov) *omuy-tan dayisun-u erke-dür ülü oruyu* (VII, 56c).

3. *jarlay-ača daba-* (4°). En ce qui concerne cette expression, il suffit de renvoyer à mong. cl. *jarliy-ača daba-* «transgresser une ordonnance, désobéir; transgresser les ordres» (Kow. III, 1595a, 2308a); *Histoire secrète* § 233 *jarliq daba-*. Cf. encore *jasay-ača daba-* (*Subhāṣitaratnamidhi* 287c, éd. Ligeti, p. 81), *Histoire secrète* § 199 *jasay dabaq-sad-i*; *Subhāṣitaratnamidhi* 287a *jasay-i kömde-* (loc. laud.), *Histoire secrète* § 227 *jasay könde'esü nada ji'atqun* et § 278 *jasay könte'esü bidana ja'atuqai*, *Bodhicaryāvātāra* (éd. Vladimircov) *baysi-yin jarliy-i ber köndebei* (II, 60a), *jasay-i ülü könden* (T *daban*; IV, 1d).

<sup>13</sup> En mandchou, *Sure han* «Kluger Kaiser», chin. *T'ien Ts'ung* 'Himmliche Klugheit', erster Jahresname Kaiser *T'ai-tsung Wên-huang-ti's* 1627—36 (Hauer, *Handwörterbuch*, p. 833). Le premier titre de règne de *T'ai-tsong* était proprement *Abqai Sure* «天恩 *T'ien Ts'ung*, 'Durch Gott Kluger', erster Jahresname Kaiser *T'ai-tsung's* 1627—35 [sic.]. Es findet sich auch die Form *Sure Han* 'Kluger Herrscher'» (Hauer, *op. cit.*, p. 4). C'est au mandchou *Sure han* que répond le mongol *Sečen qayan*, bien connu des textes mongols; cf. *Sayang Secen*, éd. I. J. Schmidt, p. 286<sub>4</sub>, B. Ja. Vladimircov, Надписи на скалах халхаского Цокту-тайджи, dans *Изв. Ак. Наук СССР* 1926, pp. 1275—1277.

<sup>14</sup> L'expression *jasay ög-* ne figure pas dans le dictionnaire de Kowalewski. Le premier élément de l'expression a une acception plutôt large : mong. *jasay* «1. loi, gouvernement, administration, intendance (chin. *kouo-tcheng, tcheng-tche*); 2. administrateur, régent; 3. peine, le supplice qu'impose la loi» (Kow. III, 2272a); kalm. *zasuq* «a) Ö der regierende Fürst, der höchste Richter; b) D Strafe, Vorwurf, Zurechtweisung, z. *ugē* straflos; c) Ö D Pflicht; d) Steuer, Abgaben (Ramstedt, p. 468); ord. *džasaq* «gouvernement; chef de bannière; nom d'une bannière des Ordos» (Mostaert I, 189a). Cependant, le contexte de notre document (*aliba yala-yin tula*) nous suggère d'adopter pour *jasay ög-* le sens de «infliger une punition», une punition qui consistait soit en une peine corporelle, soit en une amende à acquitter en bétail, mais qui de toute façon comportait des montures de relais. Cf. encore mong. *jasay-i ergü-* «délivrer d'une punition» (Kow. III, 2278a).

<sup>15</sup> Dans les langues vivantes on a : ord. *jala* «châtiment, punition, peine, amende à acquitter en bétail ou en argent» (Mostaert II, 393b); kalm. *jal<sup>u</sup>* «Strafe, Busse» (Ramstedt, p. 214a). Le sens adopté plus haut n'est attesté qu'en mong. cl. *yala* «1. faute, crime; 2. peine, amende, punition» (Kow. III, 2279a). Pour l'acception «faute, crime, délit», voir encore *Wou l'i Ts'ing wen kien* I, 540 : ma. *weile* «Straftat, Verbrechen» (Hauer, 994), tib. *čhad-pu*, mong. *yal-a*, turc *gubana* (< pers *gunāh* «sin, crime, error, vice, fault, iniquity; punishment, chastisement, retribution», Steingass, p. 1097b).

<sup>16</sup> On attendrait *elčid*... *unutuyai*... *idetügei*, au lieu de... *unu*... *ide*. G. J. Ramstedt, *Über die Konjugation des Khalkha-mongolischen*: *MSFOu* XIX, p. 61 s'exprime à ce sujet comme suit : «Alle bisherigen Grammatiker nehmen diese Form [l'impératif] nur als «singularis» an, aber eine solche Beschränkung ist weder durch ihre Verwendung in der Schrift, wo sie auch einen an mehrere Personen gerichteten Befehl ausdrückt, noch viel weniger durch die Verwendung in den jetzt gesprochenen Dialekten berechtigt.» Selon, N. Poppe, *Introduction to Mongolian comparative studies*: *MSFOu* CX, p. 254, primitivement se rapportait à la 3<sup>e</sup> personne également. Cependant, ces emplois de l'impératif paraissent être étrangers à la langue classique authentique, aussi les recoupe-

ments que j'ai actuellement à ma disposition proviennent-ils des textes écrits non classifiés influencés par la langue écrite. Les exemples de A. Bobrovnikov, Грамматика монгольско-калмыцкого языка, p. 334, auxquels Ramstedt s'est référé sont tirés du *Geser gan*: *Qormusda tngri yurban köbegün-iyen ire kemebe*; (Geser s'adressant aux 500 marchands dit) *minu jarliy-iyar bolqu bolosa: saqal üsün-iyen ab: nom šasin-du oro: bačay sakil ab gebe*. Dans la harangue que le Souverain a adressée à Sübegetei envoyé à la poursuite de Qasar révolté on trouve aussi, à côté de *yabuytun ta*, la forme *yabu ta*; cf. *Altan tobči*, éd. C. R. Bawden, p. 46, § 22: *sonosuytun ta; yabu; toyolin dobtolun yabuytun ta* (deux fois); *yabu ta; dobtolun yabu ta; qaničün yabu ta; toyolin dobtolun yabu ta; qatayušin yabu ta* (deux fois). (Par ailleurs, il a échappé à M. Bawden, qu'une portion de l'*Altan tobči* a été publiée dans A. Pozdneev, Монгольская хрестоматия для первоначального преподавания: Изд. Фак. Восточных языков имп. С.-Петербургского Университета, St. Pbg. 1900, pp. 105—126, répondant aux §§ 4—49 de l'édition de M. Bawden.)

<sup>17</sup> Le terme *ulaya* (*ula'an, ula'a, ulā*) fort bien connu sous les Mongols a été maintes fois discuté; cf. W. Kotwicz, *Contributions aux études altaïques. Turc ulay, mo. ulaya, ma. ulγa*, dans *Rocznik Orientalistyczny* XVI, pp. 341—349; E. Haenisch, *Steuergerechtsame der chinesischen Klöster unter der Mongolenherrschaft*, dans *Berichte über die Verhandlungen der Sächsischen Akad. d. Wiss. zu Leipzig*. 92. Band, 1940, 2. Heft, p. 68; A. Mostaert, *Sur quelques passages de l'Histoire secrète des Mongols*, p. 254; A. Mostaert—F. W. Cleaves, *Trois documents mongols des Archives secrètes vaticanes: HJAS XV*, p. 441; F. W. Cleaves, *The Mongolian documents in the Musée de Téhéran: HJAS XVI*, p. 91. Pour turc *ulay*, au même sens, voir encore P. Pelliot, *Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale. IV. Deux mots turcs chez Hüan-tsang*, dans *T'oung Pao* XXVI, pp. 219—221 et *T'oung Pao* XXVII, p. 194, note 1. Sur tib. 'u-lag, emprunt fait au turc, voir B. Laufer, *Loan-words in Tibetan: T'oung Pao* XVII, p. 492. L'institution des relais postaux et sa terminologie ont survécu jusqu'à l'époque mandchoue. Le terme *ulaya* est toutefois resté inchangé tant pour sa forme que pour son sens: mong. *ulaya* «relais, chevaux de relais, chevaux de postes», *ulayan-u piyao bičig* «passeport pour prendre des chevaux de postes aux relais», *ulaya-bar yabu-* «aller avec des chevaux de postes» (Kow. I, 394); ord. *ulā* «animal réquisitionné pour être monté ou pour transporter des charges», *ylā ynyxy l'emf'ek* «tablette de réquisition des chevaux pour son usage» (Mostaert II, 728b); kalm. *ulā* Ö «Postpferde, amtlicher Postdienst», *ulāyār jow-* «mit Postpferden reisen» (Ramstedt, 448a).

<sup>18</sup> Sur *sigüsün* en tant que nom commun et terme technique rentrant dans l'expression *ulaya sigüsün*, voir P. Pelliot, *Notes sur le «Turkestan de M. W. Barthold*, dans *T'oung Pao* XXVII, pp. 37—38; Haenisch, *Steuergerechtsame*, p. 68; A. Mostaert—F. W. Cleaves, dans *HJAS XV*, pp. 440—444, avec des informations riches et importantes et avec une bibliographie détaillée. L'essentiel de ce qui nous regarde ici a déjà été dit, il serait inutile de le répéter ou de récapituler; voici pourtant quelques remarques de détail. De toute façon, *cheou-sseu*, transcription de la chancellerie chinoise des Yuan est à restituer avec Pelliot, *T'oung Pao* XXVII, 38, en dépit de l'objection de Kotwicz, *Rocznik Orientalistyczny* XVI, 352, en *šüüs* et non pas en *šüs*, encore moins en *šüsü(n)*, formes proposées par Kotwicz. Dans le vocabulaire sino-ouïgour du Bureau des Interprètes (*Kao tch'ang kouan yi chou* II, 11a), *sigüsün* est en effet un emprunt fait au mongol, mais il convient de faire remarquer que l'orthographe ouïgoure *sigüsün* y est suivie, en transcription chinoise, de sa prononciation *šüüzün*, reposant sur la prononciation mongole *šüüsün* valable pour l'époque des Ming. Pour la forme mandchoue, cf. encore *ula šusu* (< *ulā šüsü*) «Vieh und Lebensmittel für Dienstreisen und Expeditionen» (Hauer, p. 872), *ula šusu* (sic) «auf Relaisreisen mitgenommener Proviant» (Hauer, p. 963).

<sup>19</sup> Mot-à-mot, «au passer la nuit, au coucher». Cf. mong. *qonuy* «de coucher, passer la nuit ; 2. un jour et une nuit complets» (Kow. II, 868a), ord. *χονοκ* «un jour et une nuit ; action de passer la nuit ; le repas du soir», *ūdešī χονοκ, χονογī* *вудā* «repas du soir», *χονοκ ide-* «manger le repas du soir» (Mostaert I, 353a) ; kalm. *χονος* «Tag und Nacht, alle zwölf mongolische Stunden ; das Übernachten» (Ramstedt, 185a) ; khalkha *chonog* «1. сутки ; 2. ночевка, ночлег» (Luvsandendev, 536b). Voir encore mong. *qonuy-la* «préparer une demeure» (Kow. II, 868) ; ord. *χονογλο-* «passer la nuit (chez les gens, en voyage), manger le repas du soir» (Mostaert I, 352b) ; kalm. *χονογλ-* «übernachten» (Ramstedt, 185a) ; Histoire secrète § 254 (XI, 25b) *šilūsün-iyen undalažu šigiyen qonaylažu* «étanchant sa soif avec sa salive, en guise de repas du soir mangeant la chair des intestines de ses dents» cf. A. Mostaert, *Sur quelques passages de l'Histoire secrète des Mongols*, pp. 200, 207.

<sup>20</sup> *Bičig* «écrit» a ici le sens de «document» en général : «Les Mongols désignaient du nom de *bičig* tous les documents, en tant qu'actes par écrit, indépendamment de leur sujet et de leur origine» (W. Kotwicz, *En marge des lettres des il-khans de Perse*, dans *Rocznik Orientalistyczny* XVI, p. 387). Cf. encore F. W. Cleaves, *The anonymous scribal note pertaining to the bičig of Ötemiš*, dans *HJ AS* XVI, p. 483. Dans la chancellerie mongole, sous les Mandchous, le mot *bičig* a maintenu ce même sens, voir A. Pozdneev, *Монгольская хрестоматия*, pp. 379, et suiv.

<sup>21</sup> Le mot *tamaya* est très intéressant et mériterait une étude à part (cf. aussi la note 3 du présent travail). P. Pelliot, dans *T'oung Pao* XXVII, p. 35, a fait remarquer : «M. B. parle de deux sceaux des souverains mongols, le *al-tamya* ou «sceau vermeil» et le *kök-tamya* ou «sceau bleu», mais en réalité ce sont là des termes turcs, et les formes mongoles correspondantes \**al-tamaya* et \**kökö-tamaya* n'ont pas encore été relevées.» Ceci est vrai, mais il n'en reste pas moins que *tamya*, emprunté au turc, est attesté en mongol, sous cette même forme, dès le début, sans doute sous l'influence de l'ancienne chancellerie «ouigoure» héritée par Gengis khan. Et en effet, si l'on examine l'histoire du mot, on constatera non sans quelque surprise qu'aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, non seulement les expressions mises en avant par Pelliot manquent, mais aussi la forme *tamaya*. Dans l'acception de «sceau» on a : *Tche yuan yi yu, tamqa* (éd. Ishida Mikinosuke, p. 17, n° 302) ; vocabulaires sino-mongols des Ming *tamqa* (*Houa yi yi yu* de 1389, I, f. 10b, II A 20b, II B 12a). Au sens de «taxe commerciale», dans les inscriptions en écriture 'phagspa on lit *tamqa* (orthographié *t'am-qa*) ; Haenisch, *Steuergerechsamte*, pp. 68 — 69 ; Poppe, *The Mongolian monuments*, p. 131. Enfin, en tant que terme d'imprimerie nous avons *tamya čoyulyayul-* et *tamyalayul-* ; Haenisch, *Mongolica der Berliner Turfan-Sammlung. I. Ein buddhistisches Druckfragment vom Jahre 1312*, p. 7 ; Cleaves, *The Bodistw-a čari-a avatar-un tayilbur of 1312 by Čosqi odsir*, dans *HJ AS* XVII, pp. 55, 128 — 129 (notes 346, 349). La forme élargie, proprement mongole du mot n'apparaît dans les documents mongols qu'à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, une édition tardive du vocabulaire mongol de 1389 donne, en écriture ouigouro-mongole, *tamaya* (f. 42a) ; E. Haenisch, *Sinomongolische Glossare I. Das Hua-i ih-yü*, p. 17, n° 299. Le *Ta tan kowan yi yu* (f. 17b), remaniement du vocabulaire de 1389, datant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, offre *tamaqa*. Dans le *Pei lou yi yu* (6b) ou *Yi yu* (71 b), vocabulaire du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. Pelliot, dans *Journ. As.* 1925 I, 199) on trouve *tama'a*, lire *tamaya*. C'est de là, sous cette même forme que le mot a passé dans le *Lou long sai lio*, éd. Ishida Mikinosuke, p. 139b. Enfin, lorsque dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle on a corrigé les anciennes traductions bouddhiques pour les incorporer dans le Kanjur mongol, on a corrigé *tamjala-* et *tamya čoyulyayul-* en *tamayala-* et *tamaya čoyulyayul-* ; L. Ligeti, *Catalogue du Kanjur mongol imprimé I*, pp. 303 — 304 et *Notes sur le colophon du «Yitikan sudur»*, dans *Asiatica, Festschrift Friedrich Weller*, p. 398.

<sup>22</sup> Cf. mong. *törü* «1. loi, ordonnance, la loi fondamentale, loi naturelle, principe, règle; usage, méthode; 2. gouvernement, administration, régence» (Kow. III, 1939); kalm. *törö* «gesetzliche Ordnung, Obrigkeit» (Ramstedt, 407a); ord. *törö* «gouvernement, domination, empire» (Mostaert II, 675a); khal. *tör* «1. строй, режим; государство, держава; власть; династия; 2. правление, управление (государственное), а) государственный строй; политический режим; б) народ и государство; в) политика; 3. закон; законность; 4. пир; свадьба» (Luvсандев, 418—419); bour. *türé* «правление» (Čeremisov, 459). Sous les Mandchous *törü* «gouvernement, empire etc.» entre dans toute une série d'expressions (titres de mandarin, institutions etc.), de même que ma. *doro* «id.». Dans les documents de l'époque mongole je ne connais pas de recouplement sûr ayant ce même sens. Toutefois, l'expression *yeke törü* de l'inscription sino-mongole de 1362 a été interprétée par M. Cleaves comme «empire»: ligne 20 *mün Ataibuq-a Qoçqar iduy qud-i dayan yeke törü-yin emün-e kücü öggün yabuyad* (HJAS XII, p. 64) «after the same Atai Buqa (Atai Buqa) having gone [forth], rendering service to the Empire (lit., «before the Great Law») under (lit., «following») the *iduy qud* (*iduy qud*) Qoçqar» (p. 86); ligne 22 *mün Ataibuq-a üküküben ülü talyan yeke törü-yi sedkiñü* (p. 64) «the same Atai Buqa (Atai Buqa) was mindful of the Empire (lit., «Great Law») without considering that he might die» (p. 68). Cf. *Histoire secrète* § 208 (VIII, 46a) *yeke töre setkiñü*; § 220 (IX, 28b) *tende tus qan-ıyan tebçin yadaqsan yosu yeke törö-yi setkiñüü*.

<sup>23</sup> J'ai adopté la traduction mot-à-mot alors qu'il serait très tentant de voir ans (*unuju* . . . *ideñü*) *yabutuyai* un verbe auxiliaire qui joue très souvent (mais pas toujours) le rôle d'un verbe auxiliaire de continuité; cf. E. Haenisch, *Grammatische Besonderheiten in der Sprache des Manghol un Niuca Tobca'an*, dans *Studia Orientalia* XIV: 3, p. 24; A. Mostaert, *Sur quelques passages de l'Histoire secrète des Mongols*, pp. 325, 367. Cependant, pour ne pas perdre le rythme de la phrase mongole (*yabuqu elçid* . . . *yabutuyai*) j'ai maintenu le sens primitif du mot, même au risque de faire perdre une nuance sémantique qu'on ne peut d'ailleurs pas toujours facilement reproduire dans nos langues.

<sup>24</sup> Il convient de faire remarquer qu'à côté du *tabtayar*, leçon traditionnelle du mot, il existe aussi une autre leçon à initiale sonore. A titre d'exemple, l'on pourrait citer: *Histoire secrète* § 258 *dabtu'ar*; dans le *Jirüken-ü toltayin tayilburı* qui distingue soigneusement *t* et *d* tant à l'initiale qu'à l'intérieur du mot on trouve *dabtayar* (xyl. de Pékin f. 8b). Il ne s'agit sûrement pas là d'une erreur ni d'un caprice orthographique, car l'initiale des formes aberrantes *dabtu'ar* et *dabtayar* s'explique sans difficulté par la dissimilation.

<sup>25</sup> P. Pelliot, *Les documents mongols du Musée de Téhéran*, dans *Athār-e Irān* I (1936), p. 44.

<sup>26</sup> A. Mostaert — F. W. Cleaves, *Trois documents des Archives secrètes vaticanes*, dans HJAS XV, p. 484.

<sup>27</sup> E. Hauer, *Huang-Ts'ing k'ai-kou fang-lieh, Die Gründung des mandschurischen Kaiserreiches*, p. 200: «Für Personen, die sich auf Dienstreisen begeben, gilt die Bestimmung, das jeder selbst für den Mundvorrat sorgen muss und nicht vom Volke requirieren darf. Letzthin soll es vorgekommen sein, dass widerrechtlich nach Gutdünken verfahren wird. Das muss unter allen Umständen streng bestraft werden. Die Würdenträger empfangen alle Unsere Gnade und stehen mit ihrer Person über dem Volke. Obwohl sie Kleidung und Nahrung auch selber reichlich und in Überfluss haben, nehmen sie doch Haustiere fort, welche arme Leute mit bitterer Mühe gezüchtet und aufgezogen haben, und führen sie dem Munde und Bauche zu. Ausreissen und Verschwinden, Abfallen und Empören hat nur darin seine Ursache. Wenn fortan Sachen vorkommen, so wird, abgesehen davon, dass gewöhnliche Personen wie stets bestraft werden, soweit es sich um Proviandbeamte, Sekretäre und Wachturmkontrollere handelt, welche das Volk bedrücken

und nach Gutdünken verfahren, die Vollziehung der Todesstrafe festgesetzt werden.» Par ailleurs, pour les édits, classifiés, de *T'ai-tsong*, voir 大清太宗文皇帝聖訓 *Ta Ts'ing T'ai tsong Wen houang ti cheng hiun* en 6 *kiuan*, imprimé en 1740. En mandchou, *Daiçing gurun-i taizung genggiyen šu xöwängdi-i enduringge taçixiyan*, daté de 1687; cf. Li Teh Ch'i — Yu Dawchuan, *Union Catalogue of Manchu books in the Library of Peiping and the Library of the Palace Museum*, p. 5, n° 9.

<sup>28</sup> Les documents mongols authentiques datés du XV<sup>e</sup> siècle ne sont pas trop nombreux: le document d'*Öljei temür* de 1408 et les documents de Tyr de 1413 et de 1434 sont tout ce que Vladimircov a pu rappeler; cf. B. Ja. Vladimircov, *Сравнительная грамматика*, p. 37. Le nombre plutôt modeste de ces documents pourra sans doute être augmenté. Abstraction faite des documents mongols de Corée aujourd'hui perdus, je puis signaler d'ores et déjà un texte bouddhique en quatre langues (chinois, sanscrit, tibétain, mongol). Le texte mongol est rédigé en écriture ouigoure et offre les caractéristiques (orthographiques et autres) du mongol préclassique: *arban üsüg-yi joqiyaysan* (Supplément, f. 13b), *saqiylusun* (ff. 25b, 26a), etc. D'après le colophon que porte le texte mongol, la date de l'ouvrage peut être fixée avec précision: *Sön deyi jiryuduyar on sin yaqai jül qabur-un ecüs sara-da yeke gindu balyasun-a öljeitü üdür tegüskebei* «il fut terminé à la sixième année de *Sön deyi*, l'année cyclique *sin-pore* (chin. 辛亥 *sin-hai*), à la dernière lune du printemps, dans la grande ville de *Gingdu* (京都 *king-tou*), un jour heureux». La 6<sup>e</sup> année de la période *Sön deyi*, c'est-à-dire 宣德 *Siuan-tö* qui est en effet une année cyclique *sin-hai*, répond à 1431. Evidemment, l'on ne saurait passer sous silence les documents mongols fabriqués au Bureau des Traducteurs des Ming, entre autres, les 30 documents du *Ta tan kouan lai wen* dont la date va de 1478 à 1517; cf. Henry Serruys, *Sino-Jürčed relations during the Yung-lo period (1403—1424)*, p. 37. Seulement, ces documents, «traductions» d'étrangers sachant le mongol très imparfaitement, nous fournissent une contribution bien maigre à l'étude du mongol du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>29</sup> Les seuls documents mongols du XVI<sup>e</sup> siècle actuellement connus sont ceux du Bureau des Interprètes. Outre les documents du *Ta tan kouan lai wen* mentionnés plus haut, on peut rappeler la fameuse lettre d'*Altan qan* adressée en 1580, en chinois et en mongol, à l'empereur *Wan-li* des Ming, fabriquée également dans le Bureau des Traducteurs; cf. B. Laufer, *Skizze der mongolischen Literatur*, p. 175; B. Ja. Vladimircov, *Сравнительная грамматика*, p. 37; P. Pelliot, *Le Höša et le Sayyid Husain, T'oung Pao XXXVIII*, p. 278, note 361. Pour rester à l'activité du Bureau des Traducteurs, on sait que dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle on a réédité le vocabulaire sino-mongol de 1389 avec cette différence qu'on a ajouté aux transcriptions chinoises des mots mongols leurs formes «authentiques» en écriture mongole. Il est notoire que ces restitutions de transcriptions souvent mal comprises sont sans grande valeur, sur un point pourtant elles méritent notre attention: à côté de l'orthographe *ki (gi)* «moderne» on y trouve, sporadiquement, des cas où l'orthographe préclassique *qi* est encore maintenue: *qumaki* 28, *dolgiyan* 40, *songgin-a* 109, *manggir* 111, *kirs-a* 142, *takiy-a* 193, *anggir* 195, *kilinglan* 551, *tülki* 576, *kimusun* 697, *ayusigi* 702, *bulunggir* 798; par contre: *qirayu* 8, *qiryui* 191, *qitarçiyän* 203, *qitad* 451, *joqiya* 599, *qifayar* 759, *qilbar* 763. Par une fâcheuse inadvertance, ces dernières formes n'ont été remarquées par E. Haenisch, *Sinomongolische Glossare I*. Il est à peu près sûr qu'il ne faut pas voir là purement et simplement une ignorance des scribes, mais plutôt le témoignage d'un exercice orthographique chancelant (cf. aussi le ms. de Budapest du *Subhāṣitaratnanidhi*) qui ne fut supprimé définitivement qu'à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, il est difficile d'admettre qu'au XVI<sup>e</sup> siècle seulement les Chinois s'intéressaient au mongol. Sous ce rapport il suffit de rappeler le rôle que les *Tümed*, au temps de *Altan qan* (1543—1583), ont joué quant à la renaissance du bouddhisme et à l'introduction de la secte réformée de *Coñ-kha-pa*: tout cela implique

nécessairement une nouvelle activité des traducteurs. Enfin, l'on ne saurait guère comprendre comment s'est constituée, sans prémisses, cette immense production littéraire dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, à la cour de *Legdan qayan* (1604 — 1634). Quoi qu'il en soit, les documents mongols de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ont dans ces conditions, une importance extraordinaire au point de vue linguistique. Or, malgré le grand nombre de documents et de travaux consacrés à leur étude, beaucoup de problèmes demandent à être élucidés. L'un des problèmes les plus urgents consisterait assurément à établir, dans la mesure du possible, la chronologie des documents en question. Evidemment, cette fois nous ne songeons pas aux inscriptions portant une date précise qui d'ailleurs sont généralement d'une étendue plutôt restreinte : inscriptions de *Čayan bayising* (1601), de *Čoytu tayiji* (1624), de *Čayan suburyan* (1626), celle de Corée (1640), etc.; cf. Vladimircov, *Сравнительная грамматика*, p. 39. Il s'agit ici d'une masse de traductions bouddhiques. Vladimircov qui a le grand mérite d'avoir attiré l'attention sur l'intérêt qu'ont ces textes pour l'histoire du mongol, a déjà insisté sur le fait que la majeure partie des traductions incorporées dans le Kanjur mongol proviennent de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (*Сравнительная грамматика*, p. 38, n<sup>o</sup> 33). Cf. encore Walther Heissig, *Zur Entstehungsgeschichte der Mongolischen Kandjur-Redaktion der Ligdan Kham-Zeit* (1628 — 1629), dans *Studia Altaica (Ural-Altäische Bibliothek)*, pp. 71 — 87. Et en effet, les colophons que portent ces textes confirment pleinement l'assertion de Vladimircov, bien plus, parfois ils nous fournissent la date exacte de la traduction. En voici quelques cas. *Üsün-iyen degegside sirbeyigsen yeke onul-tu*: *yeke bodhi-satuwa-da teyin böged qubilyan kiřayalal ügei böliüg-ece*: *ılařu tegüs nögčigsen qutuytai dar-a eke-yin ündüsün-ü onul neretü* «Raisonnement fondamental de la bienheureuse et sublime mère *Tārā*, tiré du chapitre profond de la transformation complète du grand bodhisattva, Celui qui hérisse ses cheveux en l'air, raisonnement principal». Cf. L. Ligeti, *Catalogue du Kanjur mongol imprimé I*, pp. 119 — 120, n<sup>o</sup> 485. Traduit sur l'ordre du souverain [*kümün-ü erketü*] *Lendan qutuy-tu bayatur Dayiyuwan Sečen qayan* par *Samdan sengge*, l'année *sir-a moyai*, c'est-à-dire en 1629. *Samdan sengge* [tib. *bSam-gtan seř-ge*] est un des traducteurs les plus productifs de l'époque de *Legdan qayan*; cf. W. Heissig, *Die Pekinger lamaistischen Blockdrucke in mongolischer Sprache* (Wiesbaden 1954), p. 21, note 1. *Qutuy-tu Amurlingyui-yin öčigsen neretü yeke kölgen sudur* «Questions [paroles humbles] de Paisible [sanscr. *Sūrata*, tib. *Des-pa*]. Sublime sūtra du Grand Véhicule». Cf. *Catalogue du Kanjur mongol I*, p. 202, n<sup>o</sup> 819. Traduit sur l'ordre de *Dayiming Činggis Lindan qutuy-tu qayan* par *Dayigung Dayun siku gusi*, s'étant appuyé sur *Samdan sengge darqan blam-a*, l'année *sira moyai* [1629]. *Dayigung Dayun siku gusi* est un traducteur fort bien connu de l'époque, dans le Kanjur mongol on lui doit les traductions suivantes, n<sup>os</sup> 297, 302, 306, 308, 310 — 312, 314, 319, 322, 371, 372, 374, 375, 382, 389, 395, 494, 497, 500, 512, 513, 524, 526, 528, 533, 539, 542, 544, 545, 553, 555, 556, 560, 563 — 565, 567 — 569, 818, 819, 855, 883, 925, 927, 957, 958, 999, 1072, 1105 — 1108, 1134. *Qutuy-tu Vayisali balyasundur oruřulqui yeke sudur* «L'entrée dans la ville de *Vaiśālī*, sublime grand sūtra». Cf. *Catalogue I*, p. 290, n<sup>o</sup> 1072. Traduit sur l'ordre de *Dayiming Činggis Lindan qutuy-tu cakr-a-varti qayan* par *Dayigung Dayun siku gusi*, copié par *Lori ombu gčod-pa* ou d'après un autre passage du colophon, par *Sečin bande* et *Lori ombu*. Selon ce dernier passage, *Dayigung Dayun siku gusi*, s'étant informé auprès de *Samdan sengge kelemürči*, a préparé sa traduction dans la même année *sir-a moyai* [1629]. *Iledte boluysan sudur* «Sūtra sur la manifestation». Cf. *Catalogue I*, p. 287, no 1061. Traduit, d'après le désir de *Sečen čögekür tayiji* et de *Nomči dayičing tayiji*, par *Samdan sengge*, l'année *sim yaqai*, c'est-à-dire en 1623. *Sečen Čögekür tayiji*, prince des *Qaračïn*, était un neveu de *Altan qan*; la transcription chinoise de son nom, *T's'i-k'ing T'ch'ao-k'ou-eul t'ai-ki* suggère *Čičin Čökür taiji*. Par ailleurs, parmi les instigateurs d'une traduction du *Naiman mingyatu*, on retrouve

*Sečen* [ici *Sečen*) *Čögekür tayiji* en même temps que *bsodnam Nomči [omči] dayičing gonbo tayiji* qui sans doute est identique à notre *Nomči dayičing tayiji*. Il faut faire remarquer que cette traduction due également à *Samdan sengge* est différente de celle incorporée au Kanjur mongol et qui ne porte pas de colophon mongol (*Catalogue* I, pp. 183—184); cf. W. Heissig, *Die Pekinger lamaistischen Blockdrucke*, pp. 20—21. *Bilig-ün činadu kičayar-a kürügsen čayun mingyan toya-tu* «Sagesse transcendante en cent mille [šloka]». Cf. *Catalogue* I, pp. 166—169, n° 746. Traduit, au temps de *Buyan-tu Dayun Sečen qayan* [1593—1603], sur le désir de *nom-un dalai* [océan de la doctrine] *Dayičing Amudai bingtu qung tayiji noyan* des *Čaqar tümen* (plus loin nommé *törü-yi baričči Bingtu qung tayiji*) et de *tegüs buyan-tu* (très vertueuse) *Uran sečen qongkeu qatun*, par *Siregetü gusi mañjuśrī Čorčiv-a*, révisé par *Dorči grag* et *Dayičing tayiji*, l'année *ging mečin*. Cette année cyclique, dans le cas présent, peut répondre soit à 1560 soit à 1620. M. Heissig, dans son beau livre intitulé *Die Pekinger lamaistischen Blockdrucke*, p. 11, note 3; a adopté pour date 1620, puisque la mention du nom de *Buyan-tu Dayun Sečen qayan* exclut celle de 1560. C'est en effet exact, j'ajouterai seulement que 1620 n'est point l'année de la traduction de *Siregetü gusi Čorčiv-a*, mais celle de la traduction revue et corrigée par *Dorči grag* et *Mergen Dayičing tayiji*. Actuellement *Dorči grag* [tib. *rDo-rje grags*] ne m'est pas autrement connu. Quant à *Mergen Dayičing tayiji*, laïque de la noblesse mongole, figurant dans un milieu *čaqar*, on lui doit encore d'autres traductions: *Qutuy-tu sayin čay-un neretü yeke kölgen sudur* (*Catalogue*, pp. 214—216, n° 849; Heissig, *Blockdrucke*, pp. 10—11, n° 5); *Čayan lingqu-a neretü nom-un kölgen sudur* (Heissig, *Blockdrucke*, pp. 27—28, n° 16; il s'agit là sans doute de la révision de la traduction de *Güsi Čorčiv-a*, cf. Vladimircov, *Надписи*, p. 228). *Čaqar tümen-ü nom dalai Dayičing Amudai Bingtu qungtayiji noyan* ou *törü-yi baričči Bingtu qung tayiji noyan* ou encore *Amudai qungtayiji* de *Sayang Sečen* (éd. Schmidt, p. 200 et suiv.) est un personnage connu au service de *Jasay-tu qayan* auprès duquel d'ailleurs il a en effet rempli, à une certaine époque, le rôle d'un *törü-yi baričči*. En ce qui concerne *tegüs buyan-tu Uran sečen qongkeu qatun* ou *Uran sečen qongkeu qatun*, elle est probablement l'épouse du précédent comme le suppose M. A. Mostaert dans *Erdeni tobči* I, p. 13, note 33, et je crois que cette princesse est identique à *Ts'i-k'ing t'ai-yi-hao wou-lan pi-ki* (*Čičin tayiçö Uran bigi*) d'une inscription chinoise de 1606, retrouvée par M. A. Mostaert en 1932 (*op. cit.* p. 12, note); elle n'aurait par conséquent rien à voir avec *Dayičing ejei*, petit-fils d'*Altan qan*. Par contre, je serais enclin à admettre avec Vladimircov, *Надписи*, p. 227, et en partie avec M. Mostaert que l'épouse de *Dayičing ejei* serait la dame *Mačiy* (*Mačay, Mačiy* etc.) *Buyan-tu Dalai qatun*. En un mot, il me paraît difficilement admissible que *Uran sečen qongkeu* et *Mačiy Buyantu Dalai qatun* soient les noms d'une seule et même personne. Cf. encore H. Serruys, *Notes on a Chinese inscription of 1606 in a lamaist temple in Mai-ta-cha, Suiyüan*, dans *Journal of the American Oriental Society*, vol. 78 (1958), pp. 101—113. Et enfin, la traduction de *Siregetü Güsi Čorčiv-a* nous amène à un problème extrêmement important. Ce grand traducteur qui, au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, déploya une activité remarquable à la cour d'*Altan qan* des *Tümed*, nous est aujourd'hui connu comme l'auteur d'une dizaine de traductions (Vladimircov, *Надписи*, p. 228; Heissig, *Blockdrucke*, p. 206). Or ces traductions devaient avoir un aspect surprenant. B. Ja. Vladimircov, *Монгольские рукописи и ксилографы поступившие в Азиатский Музей РАН от проф. Руднева*, dans *Изв. Ак. Наук* 1918, p. 1551, a montré qu'un manuscrit du *Qutuy-tu yekede čiyuluyusan neretü bodhi sedkil-tü Modgalyani köbegin eke-degen tusa kürgegsen sudur*, traduction due à *Güsi Čorčiv-a* est pleine d'archaïsmes inattendus rappelant ceux des traducteurs des XIV<sup>e</sup>—XV<sup>e</sup> siècles (*qičayar, čambudvib-daqi, angyiçiraysan, taqiçid*; passé en *-lay-a, -lege: bülege* etc.); cf. encore Heissig, *Blockdrucke*, p. 24. Certes, il se peut que certaines traductions mises sous le nom de *Güsi Čorčiv-a* ne soient que des

remaniements plus ou moins superficiels des anciennes traductions des Yuan. Mais ce qui donne à penser c'est que, peu après leur exécution, toutes ces traductions ont été corrigées par les traducteurs de la cour de *Legdan qayan* et qu'aucune ne nous est pas parvenue sous sa forme primitive ni dans le Kanjur mongol, ni dans les xylographes de l'époque mandchoue. Toujours est-il que les traductions de *Güsi Čorjiv-a* et de ses confrères de *Köke qota*, centre important de littérateurs mongols à l'époque d'*Altan qan*, méritent une attention toute particulière, car elles représentent les prémisses tant recherchées de la littérature et de la langue mongoles de l'époque de *Legdan qayan*.

<sup>30</sup> B. Ja. Vladimircov, Сравнительная грамматика, pp. 27—30.

<sup>31</sup> W. Grube, *Proben der mongolischen Umgangssprache*, dans *WZKM XVIII* (1904), pp. 343—378, *XIX* (1905), pp. 29—61, terminé par W. Grube et E. von Zach, dans *WZKM XXV*, pp. 263—289. Publié d'après un manuscrit, avec les variantes du xylographe de Pékin. Des spécimens du même manuel ont été publiés dans A. Pozdneev, Монгольская хрестоматия, pp. 312—320 (en écriture mandchoue). Sur *Delek*, l'auteur du manuel, voir L. Ligeti, *Rapport préliminaire*, p. 34.

<sup>32</sup> C'est un manuel de conversation en huit *kiuan*. Chaque *kiuan* est divisé en plusieurs sections ou paragraphes qui comportent un texte mongol en écriture mongole suivi d'une transcription coréenne en *en-mun* et d'une traduction coréenne. Cf. Ligeti *Rapport préliminaire*, p. 35.

<sup>33</sup> Manuel en quatre *kiuan*. Même disposition que celle du précédent. Cf. Ligeti, *Rapport préliminaire*, p. 36.

<sup>34</sup> Sur les textes de *Geser qan*, voir L. Ligeti, *Un épisode d'origine chinoise de «Geser qan»*, dans *Acta Orient. Hung.* I, pp. 238, 344. Ajouter la nouvelle édition en deux volumes, cf. *Acta Orient. Hung.* VI, p. 314.

<sup>35</sup> C. R. Bawden, *The Mongol chronicle Altan tobči. Göttinger Asiatische Forschungen*, Bd. 5. Wiesbaden 1955.

<sup>36</sup> Dans le manuscrit Burdukov du *Pañcatantra* mongol on a de même *gerel-yin*, *yařar-yin*; B. Ja. Vladimircov, Монгольский сборник рассказов из Pañcatantra, surtout pp. 55—66, y voit une caractéristique du khalkha occidental (*gerelīn*, *çadzvriñ*). Sur la désinence *in* du génitif dans les langues et dialectes actuels, voir G. D. Sanžeev, Сравнительная грамматика монгольских языков I, pp. 158—161; N. Poppe, *Introduction to Mongolian comparative studies*, pp. 187—194. Les vocabulaires mongols des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en écriture arabe nous témoignent d'un traitement non moins curieux; ainsi, dans le *Muqaddimat al-adab* (p. 71) nous avons *olang-in*, *qabur-in*, *ger-in*, *deřter-in*, *mör-in*, *čečeg-in*, *bay-in*, etc. Ce traitement apparemment aberrant est loin d'être isolé, ce document important du mongol occidental qu'est le *Muqaddimat al-adab* reflète, sur une échelle assez large, les caractéristiques du langage parlé. Il est fort intéressant que sporadiquement, certains faits de langue parlée, apparaissent déjà dans les documents mongols des ilkhans de Perse. MM. A. Mostaert et F. W. Cleaves dans leur très importante étude intitulée *Trois documents mongols des Archives secrètes vaticanes*, p. 453 ont signalé, entre autres, la forme *bei* «est» correspondant à *bui* [būi] du mongol écrit. Je serais moins sûr de voir dans *büleyi* une forme dialectale sans autre remarque. Le passage est toutefois intéressant: (8) *sayin ečige manu Misiq-a-in* (9) *nom ün-en-ü tula. sayin* (10) *emege-yi ba silantai kü büleyi* «notre bon père — parce que la religion du *Misiq* est la vraie — ainsi que [notre] bonne aieule avaient eux aussi le *silam* (= étaient chrétiens)». On s'attendrait en mongol préclassique à *bülege*, *bülegei* (*büle'e*, *büle'ei*). En tout cas, on pourrait voir, à la rigueur, dans *büleyi* une forme \**bülēi* < *bülegei* qui serait à rattacher, pour sa voyelle longue, à *abtalāi*, (§ 111) *qono'a'ululāi* (§ 84) de l'*Histoire secrète*. C'est possible, bien que l'orthographe de la finale (-yi) fasse quelque difficulté. Evidemment, dans ce cas *büleyi* < ? *bülegei* serait une forme dialectale, mais pas spécialement carac-

téristique des dialectes occidentaux. Cette explication se complique par le fait que, dans *l'Histoire secrète*, la même forme verbale apparaît encore sous la forme *-liyi*, *-ligi* : § 56 *aqā minū Čiledü kei ö'ede kegül-iyen keyisümser ke'er qajar-a ke'eli-ben ölüsümser büliyi* ; § 94 *gergei inu Börte üjin-ü eke Čotan neretei büliyi* ; § 155 *Yisüi . . . sayi güregen güregelen büliyi* ; § 78 *qala'un-ača minū qalat qarurun qar-duriyan qara nudun hatqun töreligi*. Ces formes en *-liyi*, *-ligi* s'expliquent mal comme de simples variantes phonétiques de *le'e*, *le'ei*. Par contre, il suffit de parcourir les recoupements qu'on vient de citer pour voir que *-liyi* et *-ligi* sont loin d'être des simples variantes de *-la'a(i)*, *-le'e(i)* : elles sont nettement des formes verbales féminines. On sait que des formes féminines de conjugaison existaient bien dans le mongol des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La forme féminine verbale la plus connue actuellement est sans doute celle en *-bi* en face de *-ba*, *-be* (*-bai*, *-bei*) : *töre'ülbi* (§§ 17, 18, 20, 41), *törebī* (§ 60), *kö'ülebi* (§ 40), *ügülebi* (§ 20), *teji'ebi* (§ 74), *gürbi* (§ 74), *ke'ebi* (§§ 22, 76, 98, 100 deux fois, 101, 155), *bolbi* (§§ 22, 189, 194 deux fois), *mauulabi* (§ 78), *bosbi* (§ 99), *uqabi* (§ 100), *irebi* (§ 100), *sa'ubi* (§ 155), *sewürelbi* (§ 156) ; ajoutons que la forme *ögbi* est attestée dans l'édit de la veuve de *Darmabala*, en écriture *ṽphags-pə*. Il n'est pas sans intérêt de voir qu'à côté du *praesens perfecti* et du *praeteritum perfecti* le *praeteritum imperfecti* avait aussi sa forme féminine dans le mongol médiéval. En effet on lit : *Histoire secrète*, § 1 *gergei inu Qo'ai Maral aji'ai*, § 155 *Yisüi . . . qan gü'ün-e jokiqui aji'ai je* ; inscription sino-mongole de 1338, lignes 20–21 . . . *gergei inu Adar . . . beyeben ariyün-a saqıju ajiyai* ; inscription sino-mongole de 1335, lignes 28–29 *gergei inu Gang ši-da . . . Gi qui wušin ner-e wungsinglaysan ajiği*. Dans cette dernière inscription M. Cleaves a encore retrouvé les formes intéressantes *ögčigi* (lignes 29, 34) et *wungsinglajigi* (ligne 30) ; voir ses notes très importantes dans *HJAS* XIII, pp. 120–121, notes 151, 168, p. 124, note 204 ; *HJAS* XIV, p. 93, note 106. A propos des formes verbales féminines, je me permets de formuler dès maintenant deux brèves remarques. La première remarque concerne *l'Histoire secrète*. Or, on constatera non sans quelque surprise que les exemples invoqués plus haut proviennent de la première partie de cet ouvrage, et on n'a que deux recoupements tirés du VII<sup>e</sup> livre. On ne risque guère de se tromper si l'on en conclut qu'au XIV<sup>e</sup> siècle les formes verbales féminines du mongol étaient en voie de disparition, tout au moins elles n'étaient plus appréciées voire même comprises par les transpositeurs de *l'Histoire secrète*, plus exactement par ceux qui ont transcrit les livres VIII–XII. La deuxième remarque touche une question non moins intéressante. Si l'on examine de près les exemples qui nous fournissent les formes verbales féminines, on verra que l'emploi de ces formes est souvent «irrégulier», autrement dit on trouve dans bien des cas un verbe à forme féminine, dans l'exercice du XIV<sup>e</sup> siècle, après un sujet masculin. Mais cette «irrégularité» n'est qu'apparente. M. Cleaves a ingénieusement montré qu'il faut interpréter ces «règles» d'une toute autre façon : «From these examples it is clear that this feminine form was used not only when the subject of the verb was feminine, but when the action performed by a masculine subject was, so to say, for feminine benefit» (*HJAS* XIII, pp. 120–121, note 151). Bien entendu, il reste toujours à savoir si les règles du XIV<sup>e</sup> siècle reflètent bien l'ancien état de choses mongol. Quoi qu'il en soit, toutes les «irrégularités» s'expliquent aisément selon l'interprétation de M. Cleaves. A titre d'exemple, voici un cas «irrégulier» : *Histoire secrète* § 74, *eke üjin-ü qaliyarsun manggirsun-iyar teji'ekset kö'üt qat bolura gürbi*. Ici on a en effet un sujet masculin (*kö'üt*) et le prédicat est à la forme féminine (*gürbi*), mais du moment qu'on considère que le sujet, au point de vue mongol, n'est point simplement *kö'üt*, mais *eke üjin-ü . . . kö'üt*, l'emploi de la forme féminine devient compréhensible et — régulière. Sur les formes verbales féminines du mongol des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, voir encore Shigeo Ozawa, *A study of the verbal endings in the language of the Secret History of Mongol, especially on „-bi” and „-ligi~li'i”*, dans *Tokyo University of Foreign Studies*, 4 (Tokyo 1955 ; p. 107 : „this

feminine forme is used not only when the subject of the verb is feminine, but also when the action of the verb is closely connected with that of the feminine"); G. Dörfer, *Beiträge zur Syntax der Geheimen Geschichte*, dans *Central Asiatic Journal* I, pp. 248—262; G. D. Sanžeev, Следы грамматического рода в монгольских языках, dans *Вопросы Языкознания*, 1956, №. 5, pp. 73—74.

<sup>37</sup> La graphie *iyin* est ancienne, elle est celle de l'oirate littéraire et elle reflète aussi une prononciation *in*; cf. A. Bobrovnikov, Грамматика монгольско-калмыцкого языка, p. 90.

<sup>38</sup> A. D. Rudnev, Материалы по говорам восточной Монголии, p. 211. Dans les dialectes orientaux on a, après consonnes *-in, -en, -on, -un, -in, -an*, plus rarement *i*. A titre d'exemples, cf. (p. 19) *olsēn* [lit. *ulus-un*], *ēlen* [*ayil-un*], *ǰergen* [*ǰerge-yin*] etc.

<sup>39</sup> Il s'agit là sans doute d'une prononciation *-ēn* répondant au traitement de certains dialectes orientaux. Il convient de faire remarquer que, dans ce qui précède, nous n'avons considéré qu'une partie des traitements du génitif dans nos textes. On doit toutefois rappeler que, dans le *Geser qan*, après voyelle longue ou après *g* (*γ*) et *ng*, on a *-yi-yin, -gi-yin, -gin*, orthographes qui représentent la leçon *-gīn*. Dans *Mong e ro keul tai* nous avons de même *usu-gin* (III, 10), *beging-gin* (III, 10), *tariyalang-gin* (III, 11), *ǰay-gin* (V, 12), *sirkeg-gin* (VI, 4).

<sup>40</sup> A. Bobrovnikov, Грамматика монгольско-калмыцкого языка, pp. 95—96; A. D. Rudnev, Лекции по грамматике монгольского языка I, p. 81; G. D. Sanžeev, Сравнительная грамматика монгольских языков I, pp. 164—169; N. Poppe, *Introduction to Mongolian comparative studies*, pp. 195—199.

<sup>41</sup> A. D. Rudnev, Материалы по говорам восточной Монголии, pp. 213—214.

<sup>42</sup> Pour le dahour, surtout d'après le dialecte de Hailar, on n'a admis jusqu'ici que les formes *-du, -dә* (*-t'v, -t'ә*) et *-D* (*-t*). Or, dans un manuel basé sur le dialecte de Batkhan, le *Sinkaz moxyol bitэг* de 1931 (cf. Ligeti, *Rapport préliminaire*, planche IX) nous avons : *-d, -da, -dә, -do, -du*: *gajird, sudurd* (27), *udurd* (35), *moqonda* (29), *canada* (36), *aoldә* (25), *aondo* (25), *hu du* (30), *mәdyudu* (31), *qikoryudu* (33). Dans les textes dahours en écriture mandchoue que j'ai rapportés de mon voyage de 1928—1931, nous avons *-da, -de, -du*: *morida, xein-de, oro-de, mudan-de, ilxade, xundurdu, xorincisendu, eodedu, tenggerdu, gesudu, moridu, godirdu, yajirdu*, etc.

<sup>43</sup> Le *Muqaddimat al-adab* nous offre à côté des formes *-dur, -dür* (*-tur, -tūr*) et *-a, -e* aujourd'hui purement littéraires (*orundur, ǰagtur, erediür, erestiür*; *yajara, kösere*) les variantes *-du, -dū* (*-tu, -tū*) et *-da, -de* (*-ta, -te*): *amandu, üiledü, alǰästü*; *šiba'unda, üiledе* (éd. Poppe, pp. 72—73).

<sup>44</sup> G. J. Ramstedt, *Über die Konjugation des Khalkha-mongolischen*, p. 52.

<sup>45</sup> Ramstedt, *Konjugation*, pp. 113—115. Rudnev, Лекции, pp. 48—49, a proposé une autre interprétation selon laquelle le suffixe *-qula* (*-küle*), à son avis une variante du *converbum conditionale*, serait à ramener à *-qu* (*-kü*) *ele*. Cependant, cette interprétation est inacceptable, car, dans *-xulā, -xälē*, la voyelle finale est longue (Rudnev, Материалы, p. 223, y a voulu voir une longueur secondaire due à l'influence analogique du *-xplār*, suffixe de son *converbum successivum*), qui plus est, la forme primitive *-qu-luqa, -kü-lüge*, supposée par Ramstedt, est attestée dans les textes anciens.

<sup>46</sup> Rudnev, Материалы, pp. 222—223: *dürbüt-beise duptewöl, irwöl, garwöl, irxlen, asxlen*; *aru-xorēin* [= *xorēin*] *bolwöl, bolwolā, orxlā*; *yorlos asoxolā, xelxelē, tatxolā, orwöl*; *jastu sšn-wöl, awxlā, tümüt nisēxile, asoxulā (asxulā), aldawalā, irewöl*. Dans le *San ho yu lou*, on doit encore signaler une variante intéressante du suffixe *-bala, -bele*, celle de *-xuna, -küne* (en écriture mandchoue *-xōna, -kune*): ms. *surbala* ~ xyl. *surxōna* (III, 6); ms. *bolbala* ~ xyl. *bolxōna* (IV, 4); ms. *kelebele* ~ xyl. *kelekune* (V, 5).

Cette forme est à rattacher à *-χuna* (*-χuni*), *-küne* (*-küni*) de l'oirate littéraire ; cf. Bobrovnikov, Грамматика, p. 144, § 262.

<sup>47</sup> On retrouve la forme *-qula*, *-küle*, avant tout, dans les pièces de chancellerie mongole de l'époque manchoue, ainsi, par exemple, dans le diplôme émanant du *sečen-qan Güncen*, daté de 1725 où on lit : *ene qubilyan-u elči inu yabuqula . . . beye-ber ügede bolju yabubasu . . .* (cf. Mostaert — Cleaves, dans *HJAS* XV, p. 441). En tout état de cause, ce suffixe est très ancien, il est attesté, sous la forme de *-qui-lu'a* (*-küi-lü'e*), déjà dans l'*Histoire secrète*. En voici quelques recoupements : *gürküi-lü'e Öiledü ayužu* (§ 55) ; *tergen-düriyen ireküi-lü'e tende Hö'elün üfin ügüleriin* (§ 55) ; *ger-tür ireşü oroqui-lu'a üfin eke qoyar kö'ükedü'en čirai uqaşu* (§ 78) ; *qarqui-lu'a Tayiči'ut sakişu aşu'u barişu abču otba* (§ 80) ; *qa'atai tergen-ü qa'alqa abqui-lu'a dотора qatugtu gü'ün sa'uşu* (§ 101) ; *qar inu barişu tataqui-lu'a kituqai-ban aldaşu'ui* (§ 214) ; *kö'üt de'üner-i inu güičeşü ireküi-lü'e Šingü'etü ebügen bosun yadaqu Tarqutai-yi tergen de'ere unuşu* (§ 149) ; *eke qayilaşu kö'ün baraba ke'eküi-lü'e Altami uda'araldun güiyüü* (§ 214). On voit clairement que le sens y est toujours temporel (lorsque . . . quand . . .) et que la forme *-qui-lu'a*, *-küi-lü'e* représente, dans l'*Histoire secrète* bien un adverbe verbal successif et non pas un adverbe conditionnel.

<sup>48</sup> A. D. Rudnev, Материалы pp. 222—223.

<sup>49</sup> N. Poppe, *Introduction to the Mongolian comparative studies*, p. 287.

<sup>50</sup> B. Laufer, *Skizze der mongolischen Literatur*, p. 237. Cf. Li Teh Ch'i — Yu Daw-chyuan, *Union Catalogue of Manchu books in the Library of Peiping and the Library of the Palace Museum*, p. 15, n<sup>o</sup> 541 : chinois *San ho ming hien tsi*, manchou *Ilan ھاçin gisun-i gamčibuça gebungge saisa isabuça bitxe*, mongol *Gurban жүil-ün üge-iyer qabsuruysan neretü erdemten-ü quriyaşan biçig*.

<sup>51</sup> G. J. Ramstedt, *Über die Konjugation des Khalkha-mongolischen*, p. 72. B. Ja. Vladimircov, О частицах отрицания при повелительном наклонении в монгольском языке dans Изв. Ак. Наук 1916, pp. 349—358. Avant tout, Vladimircov, p. 352, insiste sur le fait que ses textes n'ont que *betegei*, *bitgei* et que les formes *bitügei*, *bütügei* mises en avant par Ramstedt lui paraissent inconnues ou tout au moins rares. La gamme des variantes est toutefois plus riche que Vladimircov ne l'a admis ; dans les recoupements cités plus haut nous avons *bütegei*, *bitügei*, *bitegei*, *betegei*, *betgi*, *bitgi*. Pour l'étymologie de *betegei* etc. Vladimircov a adopté l'opinion de Ramstedt selon laquelle cette particule prohibitive est à ramener à *bütügei*, optatif de *bü-* «être». Dans le même ordre d'idée, il a supposé que *buu* (selon lui = *bü*) est l'impératif du même verbe *bü-* «être», tout en rappelant les difficultés sémantiques qui rendent son hypothèse problématique. G. J. Ramstedt, *Die Verneinung in den altaischen Sprachen, eine semasiologische Studie*, dans *MSFOu* LII (1924), pp. 196—215, surtout pp. 198—200, a tenté de surmonter ces difficultés sémantiques, cependant son argumentation brillante mais pauvre en faits linguistiques ne m'a pas convaincu. Cf. encore Д. А. Алексеев, Грамматическая категория отрицания в монгольских языках, dans Вестник Ленинградского Университета, № 8, Серия истории языка и литературы, выпуск 2 (Ленинград 1957), pp. 114—122, surtout pp. 114—115. Certes, la question est trop compliquée et l'on ne saurait proposer actuellement une solution définitive. Il paraît pourtant intéressant de signaler un emploi particulier du *bütügei*. Dans les manuels cités plus haut, on a des cas où *bitegei* n'est pas suivi d'un verbe ; cf. Т ч у е р к ä i м о н г о л и : *egünče qoyişi yiçi inggişi bitegei* «désormais ne fais plus ainsi», ce qui implique l'emploi indépendant du *bitegei* < *bütügei*. Par ailleurs, cet emploi est déjà attesté dans les textes anciens. L'*Histoire secrète*, par exemple, nous l'offre dans deux passages remarquables. Dans les deux cas, il s'agit d'une scène dramatique où le héros (et l'héroïne) parle d'un ton excité, par des demi-syntagmes, comme dans le langage parlé. (Je tiens à insister dès maintenant sur le fait que je ne puis partager l'opinion de ceux qui veulent voir dans l'ouvrage tout entier

un document de la langue parlée ; je compte revenir à cette question ailleurs.) Ceci revient à dire que l'emploi du *bütügei*, au sens considéré ici, appartient aux éléments de la langue parlée dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais voici les passages en question.

*Histoire secrète* § 131 (IV, 9b) *Belgütei*, blessé sur l'épaule, parle : *mer üdü'üi büle'e minu tula aqa de'ü-tür mawuqalin bolulča'uşai bi ülü alşaju bi ila'ari büyü aqa de'ü-tür sayi ijilidulčan büküi-tür aqa bütügei qorumul bayyi [ke'ebe]*. Voici les traductions jusqu'ici proposées. Haenisch, p. 39 : «Es ist noch ohne schwere Verletzung abgegangen. Dass du nur nicht um meinwillen mit deinen Brüdern ver Zürichst! Mir ist nichts weiter geschehen. Es geht mir schon wieder besser. Wo du dich gerade wieder an die Brüder gewöhnt hast, lass nur, Bruder, lass doch nur!» Kozin, pp. 112—113 : «Пустяки! — говорит Белгутаи. — Сущие пустяки! Спасного ничего со мной нет, и я сохраняю хладнокровие и дружелюбие. Одного только и боюсь, как бы из-за меня не перессорились младшие и старшие братья, которые только что примирились и соединились. Братец, подожди же, оставь, удержись! — просил он.» Pelliot, p. 161 : «Ma blessure n'est rien et je ne voudrais pas que frères aînés et frères cadets fussent brouillés à cause de moi. Je ne m'épuise pas ; cela va aller mieux. Quand tu viens seulement de te réunir aux frères aînés et aux frères cadets, frère aîné, laisse et reste [encore] (?) quelques instants.» Pour ma part, je proposerais la traduction suivante : «Ça ne fait pas de mal. [Je crains] que tu ne te brouilles avec les frères aînés et frères cadets à cause de moi! Je n'ai rien. Ça va aller mieux. Quand seulement tu t'es pris d'amitié pour les frères aînés et les frères cadets, frère aîné, ne fais rien! Attends un instant!» A propos de ma traduction voici quelques remarques. *Mer üdü'üi büle'e*, expression du langage parlé, est aujourd'hui inconnue. Haenisch et Pelliot ont suivi la traduction chinoise, bonne pour le sens général, mais ne rendant pas le mot-à-mot mongol. Kozin est parti du texte mongol, mais le sens exact de celui-ci est assez difficile à saisir. M. Kozin avait sans doute en vue mong. *mer ser, merser* «un peu, à peine, peu-à-peu ; bagatelle, des riens» (Kow, III, 2018b) ; cf. khalkha lit. *mér* II : *mér sér a* «изредка, по временам ; *mér sér duuldaž bajna* «изредка слышно» ; b) «кое-где» (Luvsandendev, 253a). La traduction chinoise suggère plutôt de tenir compte des recoupements suivants : mong. *mermerki* «avoir mal à l'estomac» (Kow, III, 2019a) ; kalm. *mer* «onom. für eine besondere Schmerzempfindung», *mer-mer gedž-ën* «es nagt mich irgendwo im Magen od. in der Brust, ich fühle ein inneres Leiden» (Ramstedt, 261b) ; khalkha lit. *mér* I «слово для выражение особо болезненных ощущений, ноющей боли ; *mér mér övdöch* «ощущение внутренней тупой боли (напр. в груди, желудке» (Luvsandendev, 253a). *Mawuqalin bolulča-*, mot-à-mot «devenir ennemi, (l'un avec l'autre)» ; cf. § 116 *anda bolulča-* «devenir frère juré (*anda*), (l'un avec l'autre)». *Bolulča'uşai* (mong. lit. *bolulčayuşai*) est évidemment un dubitatif et les restitutions *bolulča'u şai* (Haenisch) et *bolulča'u-şei* (Pelliot) ne sont pas à retenir. Quant à *mawuqalin* (chez Pelliot suivi d'un point d'interrogation), d'après Haenisch, ce serait un adverbe verbal de manière d'un verbe *mawuqali-* «einander böse sein» (*Wörterbuch*, p. 107). Cette interprétation est théoriquement possible bien que le verbe supposé soit aujourd'hui complètement inconnu, cependant je suis porté à croire que *mawuqalin* est un nom, ayant le sens de «ennemi», tout comme *sayiqalin*, dans le *Houa yi yi yu* de 1389, I, f. 14a signifie «ami». Par ailleurs, cf. encore *Bodhicaryāvatāra* (éd. Vladimircov) VIII, 10a—b ; *nigen gšan-tur amaray boluyad : qurumqan şayur-a kü mayui ayalin bolumui* : «celui qui se fait ami en un clin d'oeil, deviendra même ennemi en un instant», en tib. *skad-čig gčig-gis mja' gyur-la | yud-cam žig-gis dgrar yañ 'gyur* ; mong. *mayui ayalin* est donc la traduction du tib. *dgra* «ennemi». Cf. toutefois, *Histoire secrète* § 164 (V, 37b) *teyin üge baralduju ama'aralin alduba*. Le mot *ama'aralin*, est à corriger, avec Pelliot, p. 50, en *amara'alın*, c'est en effet cette dernière forme que reflètent

légèrement altérée (*amarayalan* pour *amarayalin*), et le ms. de Oulanbator (f. 58b) et l'édition de M. Mostaert (I, p. 123). Les trois traductions du *bi ülü aljaqu* sont assez divergentes. Aussi Pelliot a-t-il fait remarquer, en note, qu'il considérait sa traduction comme incertaine; là-même M. Hambis estimait que la traduction de M. Haenisch n'était pas plus satisfaisante. Cependant, la difficulté n'est qu'apparente. *Bi ülü aljaqu* est une expression toute faite du langage parlé aussi bien que sa traduction chinoise interlinéaire; aucun des deux textes ne permet une traduction littérale, «étymologique», mais leur sens n'en est pas moins clair. Or, l'expression chinoise 不礙事 *pou ngai che*, traduisant le mongol *ülü aljaqu*, signifie: «das schadet nichts» (Rüdenberg), «unimportant, 'it does not matter'» (Mathews), «it is no matter, also used of a sickness, in the sense of 'not serious'» (Giles). C'est bien le sens de l'expression mongole qu'il faut donc traduire «il n'y a pas de mal», «je n'ai rien». L'expression mongole est aussi attestée dans le *Houa yi yi yu* I, f. 28a, sous la forme de *ülü haljaqu* interprétée par 無妨 *wou fang* «das schadet nichts» (Rüdenberg), «does not matter; no hindrance of it; it does not harm» (Mathews), «there is no objection, it does not interfere» (Giles). Sur l'interprétation du verbe *alja-*, voir encore F. W. Cleaves, dans *HJAS* XII, pp. 525—526. C'est toujours le même sens qu'il faut attribuer à l'expression *aljaqu ügei*, attestée dans les textes classiques. Cf. *Üliger-ün dalai*, éd. xyl. de Pékin, f. 195b: *ai qayan ečige minu a činu tulada bi nidün-iyen ögsügei: minu metü kümün ükübesü aljiqu ügei bolumui: qayan nidün ügei bolbasu: čambudvrib-daki itegei abural ügei qamuy amitan ken-dür sitümüi* «Ô roi mon père, pour vous, je veux offrir mes yeux. Si un homme comme moi meurt, cela n'a pas d'importance. Si le roi perd la vue, tous les êtres vivants du *Jambudvîpa*, sans soutien et sans protection, à qui se confieront-ils?» (La forme *aljiqu*, en face de *aljaqu*, est une variante dialectale; cf. Vladimircov, *Сравнительная грамматика*, pp. 185—186. C'est de la même manière qu'il faut interpréter la variante *ülü aljiqu*, offerte par l'*Altan tobči nova*, ms. f. 36b). L'expression *ülü aljaqu* ne paraît pas avoir cours, dans le même sens, dans les dialectes mongols d'aujourd'hui, mais le bour. lit. *alžaad ge* «плохо себя чувствовать, чувствовать недомогание» (Čeremisov, p. 46) prouve suffisamment qu'il devait en être autrement dans le moyen mongol. *Ila'ari* suppose une forme écrite *ilayari*, en effet attestée dans l'*Altan tobči nova*, ms. f. 36b. Pour le mong., Kow. I, 300b a enregistré *ileri* [lire *ilari*] bol- «être un peu mieux, se remettre après une maladie, se fermer (une plaie)»; d'après le *Manju mongyol ügen-ü toli*. Sous cette même forme on rencontre le mot dans les manuels mongols: *San ho yu lou* LI, 7 *nige edur nige edures ilari bolba* (d'après une note de Grube, p. 46, il faudrait lire, sans doute sur l'autorité de Kow., *ileri*; c'est évidemment faux); *Mong e ro keul tai* VII, 4 *usen* [lire *üsen*] *çoyin-a darui ilari bolon-a; ilari boluysan çoyin-a; či baçan ilari bolbau*, etc. Ces orthographes aussi permettraient la leçon *ilāri*; il est d'autant plus surprenant de voir que l'ordos offre *ilari* «guéri» (Mostaert I, 381b). *Išilidulča* (*išilidulčen*, à la rigueur *išilidülčen*, leçon de M. Haenisch est inacceptable) est la forme coopérative de *išilid-*, ce dernier est à son tour un dérivé tiré du nom *išil*; pour ce dernier, voir ord. *idžil, edžil, edžil* «animaux qui se connaissent, sont habitués l'un à l'autre et se recherchent» (Mostaert I, 379b). Le mot est connu aujourd'hui, aussi bien dans le mong. écrit que dans les dialectes, sous une forme à voyelles antérieures: mong. *išilid-kü* «1. être d'accord avec quelqu'un, s'accorder, s'accoutumer, s'habituer; 2. s'unir, se lier, se réunir, se mêler» (Kow. I, 317a); kalm. *idžyda-* Ö «Kameradschaft schliessen, sich an etw. od. jmdn. gewöhnen; einander lieb gewinnen» (Ramstedt, 205b), khalkha lit. *izildéč* «1. быть слышком похожим друг на друга; 2. быть слышком привыкшим друг к другу» (Luvsandendev, 218a). Cependant, dans l'ancien mongol, le mot avait encore une forme à voyelles postérieures ainsi que dans le passage considéré de l'*Histoire secrète*; cf. *Subhāšitaratnanidhi* 178 c—d (éd. Ligeti, p. 52, V 10a) *biljigür-i kedüi ber tešigebešü: nuta išilidqui gamiy-a bui*: «tu peux soigner le moineau en quelque façon que ce soit, il

ne s'adoucir pas complètement» (*nula iřilidqui* est la traduction, peu précise, du tib. *bag 'phebs-pa* «to drop away all fear», Jaeschke, 364a). On doit lire également *iřilidun* dans *Bodhicaryāvatāra* VIII 15 c et 16 d (en tibétain, dans les deux cas, 'driś «accustomed, used; tame», malgré Vlad'mircov qui a corrigé cette forme, offerte par le ms. Kow., en *iřildun*. Enfin, on peut rappeler que ma. *iřila-* «an eimander gewöhnt sein (Pferde, Maultiere und Vieh)» (Hauer, p. 487) est un emprunt fait à un mot mongol à vocalisme postérieur. L'autre passage de l'*Histoire secrète* se lit au § 76 (II, 8 a-b) : *Tayyiči'ut aqa de'ü-ye'en qaši'u ker aburaqun bida ke'efju būküi-tür erte Alan eke-yin tabun kö'üt metü yekin eye üge'ün büi ta. Bütügei ke'ebi* «Lorsqu'on se demande comment nous nous vengerons de l'infamie dont nous ont couvert nos frères aînés et frères cadets *tayyiči'ut*, comment êtes-vous en désaccord, comme jadis les cinq fils de la mère *Alan*? Ne faites pas cela — dit-elle». L'interprétation du passage ne soulève pas de difficultés sérieuses. Le seul point où certaines traductions ne sont peut-être pas assez précises (si ce n'est pour éviter un mot-à-mot trop lourd), c'est *Tayyiči'ut aqa de'ü-ye'en qaši'u ker aburaqun*, traduit par Kozin, p. 90, «как бы отплатить за обиду Тайчиудским братьям», par Pelliot, p. 135, «de quelle manière nous vengerons notre insulte avec les frères aîné et cadet les *Tayiči'ut*»; la traduction de M. Haenisch, p. 14, est impeccable : «wie rächen wir die Schmach, die uns unsere *Taiči'ut* Brüder angetan haben». *Aqa de'ü-ye'en qaši-un* «l'insulte de nos frères aînés et frères cadets», c'est-à-dire «l'insulte faite par nos frères aînés et frères cadets», est une construction rare mais bien connue, cf. *siung-nu ayimay-un jobalang* «souffrances causées par les Hiong-nou». En outre, la correction de *ye'en* en *yü'en* proposée par Pelliot d'ailleurs sous réserve ne s'impose pas, malgré sa forme insolite, *ye'en* se laisse concilier très bien avec l'histoire de cette désinence. Dans les deux passages, *bütügei* «ne fais pas cela» est employé à l'état indépendant, dans une acception emphatique. Pour le même emploi de *buu* (= *bü* ou *büi*) je ne connais pas d'exemples.

<sup>52</sup> A titre d'analogie, je me réfère à mong. *ese* «non». Cette particule de négation est à rattacher à un ancien verbe *ese-* «ne pas être, ne pas exister» dont plusieurs formes subsistent jusqu'à nos jours : *esegen*, *esebesü*, *eseküle*, *esebečü* (le concessif *-baču*, *-bečü* < *ba-ču*, *-be-čü* est une forme pour ainsi dire moderne, dans les textes anciens on a *-basu ber*, *-besü ber*, *-basu ele*, *-besü ele*), *esekü* (le plus souvent, il est à lire *esegü* = *ese'ü* «c'est-ce pas»), *esebe*. Ce verbe mongol est, à son tour, à rattacher à manchou-tongous *esi-* id. A ce sujet, voir Poppe, *Introduction*, pp. 287-288.

<sup>53</sup> Cf. *Wou l'i Ts'ing wen kien* I, p. 271 : ma. *aqdun temgetu*, tib. *rtags-byaṅ* [*daq-řang*], mong. *batu temdeg*, turc *bärk tämtäk*, chin *sin-p'ai*.

<sup>54</sup> J'ai adopté la leçon *nayiramtayū*, car il s'agit là en réalité d'un ancien suffixe d'adjectifs *-mtayū*, *-mtegiü* qui a disparu aussi bien du mongol classique que des dialectes actuels où il a été remplacé par *-mtayai*, *-mtegei* et *-mayai*, *-megei* ayant la même fonction : *yayaramtayai* «prompt, diligent, expéditif» (Kow. III, 2250a), ord. *järam'agā*, *järamagā* «qui est toujours pressé, qui est porté à faire tout à la hâte» (Mostaert, II, 397b) ; mong. *umartamtayai* «oublieux» (Kow. I, 412a), ord. *mar'am'agā* «sujet à oublier, oublieux» (Mostaert II, 456a), khalkha lit. *martamtgaj* «забывчивый» (Luvsandendev, 237b) ; mong. *ayimtayai* «1. affreux, terrible, effroyable ; 2. cruel, farouche, féroce, barbare, inhumain ; 3. insupportable, dégoûtant» (Kow. I, 8), ord. *ām'agā* «peureux» (Mostaert I, 40b), etc. cf. N. Poppe, *Die Nominalstamm bildungssuffixe im Mongolischen*, dans *Keleti Szemle* XX, pp. 110-111. Dans quelques rares mots on retrouve pourtant l'ancien suffixe sous la forme altérée *-mdayū* (je n'ai pas de recoupements pour *-mdegiü*) : mong. *nayiramdayū* «conciliant, paisible, pacifique ; doux, tranquille» (Kow. II, 601b), *nayiramdal* «1. accord, tranquillité, paix ; 2. douceur» (p. 602a) ; khalkha lit. *najramduu* «миролюбивый, дружественный» (Luvsandendev, 260a), mais cf. ord. *nāramfal* «bonne entente,

relations amicales» (Mostaert II, 486b) ; mong. *takimdayu*, *takimdayuu* «(fils) respectueux, plein de respect» (Kow. III, 1659), khalkha lit. *tachimdguu* «1. почтительный к родителям и старшим; 2. почтительность к родителям и старшим» (Luvsandendev, 397b), en khalkha, c'est, visiblement un mot savant ; mong. *čočimdayu* «peureux, craintif, timide» (Kow. III, 2211b) ce dernier est une leçon de Kow. n'ayant rien à son appui (le mot est tiré de *Üliger-ün dalai*, xyl. de Pékin : *čočimtayū ünegen arslan-luy-a yakın tengsemüi*). Au fond, on n'a donc que deux mots où la leçon tardive *-mdayu* soit plus ou moins authentique ; là encore il faut compter avec une sonorisation secondaire de la dentale survenue sans doute sous l'influence de la nasale précédente (sauf leçons savantes). En tout cas, la leçon *-mtayu*, *-mtegü* est bien assurée par le fait que cet ancien suffixe composé est identique à *-m-ta-yai* (*-m-te-gei*, à l'exception de son dernier membre. En outre, c'est la leçon que donne aussi l'*Histoire secrète* § 66 (I, 47a) *čočimtayū*, répondant au préclassique *\*čočimtayū*, *\*sočimtayū*. Le suffixe *-mtayu*, *-mtegü* est bien attesté dans les documents mongols des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. En voici quelques exemples : *Subhāṣitaratnanidhi* 133c (éd. Ligeti I, p. 39, IV 9b) *yaṣaramtayū* «qui est pressé, inconsideré», 144 d (p. 42, IV 12a) *körbemtegü* «branlant, vacillant» ; inscription sino-mongole de 1335 *nayimtayū* «pacif» (F. W. Cleaves, dans *HJAS XIII*, p. 122, note 176), *kündülemtegü* «respectful» (F. W. Cleaves, *HJAS XIII*, p. 122, note 177). Dans la version mongole du *Hiao-king* dont M. F. W. Cleaves prépare une édition que nous attendons avec un grand intérêt, M. Cleaves a d'ores et déjà signalé : *taṣimtayū* (*HJAS XIII*, p. 130, note 311 ; *HJAS XIV*, p. 89, note 86), *kündülemtegü* (*HJAS XIV*, p. 95, note 110 ; *HJAS XV*, p. 106, note 156, p. 107, notes 159–160) ; *joṣimtayū* (*HJAS XIII*, p. 130, note 311). (M. Cleaves lit partout *-mdayu*, *-mdeḡü*.) Il est curieux de voir que le même suffixe se rencontre aussi sous la forme de *-miyūa* : *Subhāṣitaratnanidhi* 242c (p. 69, VI, 14a), *umurtamtyr-a* «oublieux» en face de *umartamtayū* du ms. Mong. nov. No. 189 de Léningrad ; ms. A de *Sayang Sečen* publié par M. Mostaert, *nayiramtyr-a* en face de *nayiramtayū* des autres manuscrits (sur de dernier, voir note 58).

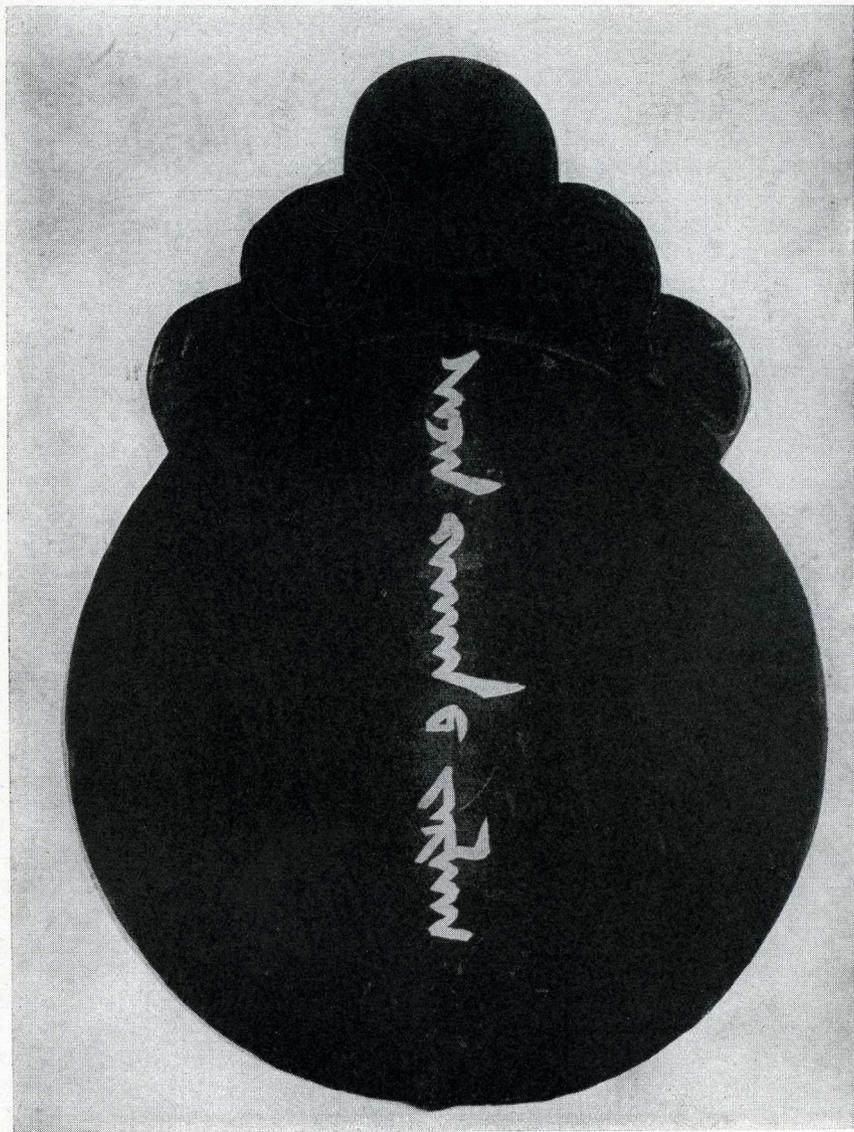
<sup>55</sup> Cet ordre des mots est constant dans ce titre manchou ; par exemple, on a, de même dans l'inscription de 1640 *ᠮᠤᠰᠢᠨ ᠨᠥᠨᠠ ᠬᠣᠪᠠᠯᠢᠶ᠋ᠢᠰᠤᠨ ᠨᠡᠳᠦᠷᠢᠩᠭᠡ ᠬᠠᠨ* (éd. Pozdnev, p. 39).

<sup>56</sup> Sous ce rapport l'inscription de 1640 est particulièrement intéressante, car son auteur s'est efforcé de développer, d'expliquer, mot par mot, le titre du souverain manchou. Or, nous y avons, entre autres, *boyda qayan ayuda sedkiḡü* (éd. Pozdnev, p. 47<sub>a</sub>), *ayui gegegen sedkil-iyer-iyen örüsüyēḡü* (p. 48<sub>10</sub>).

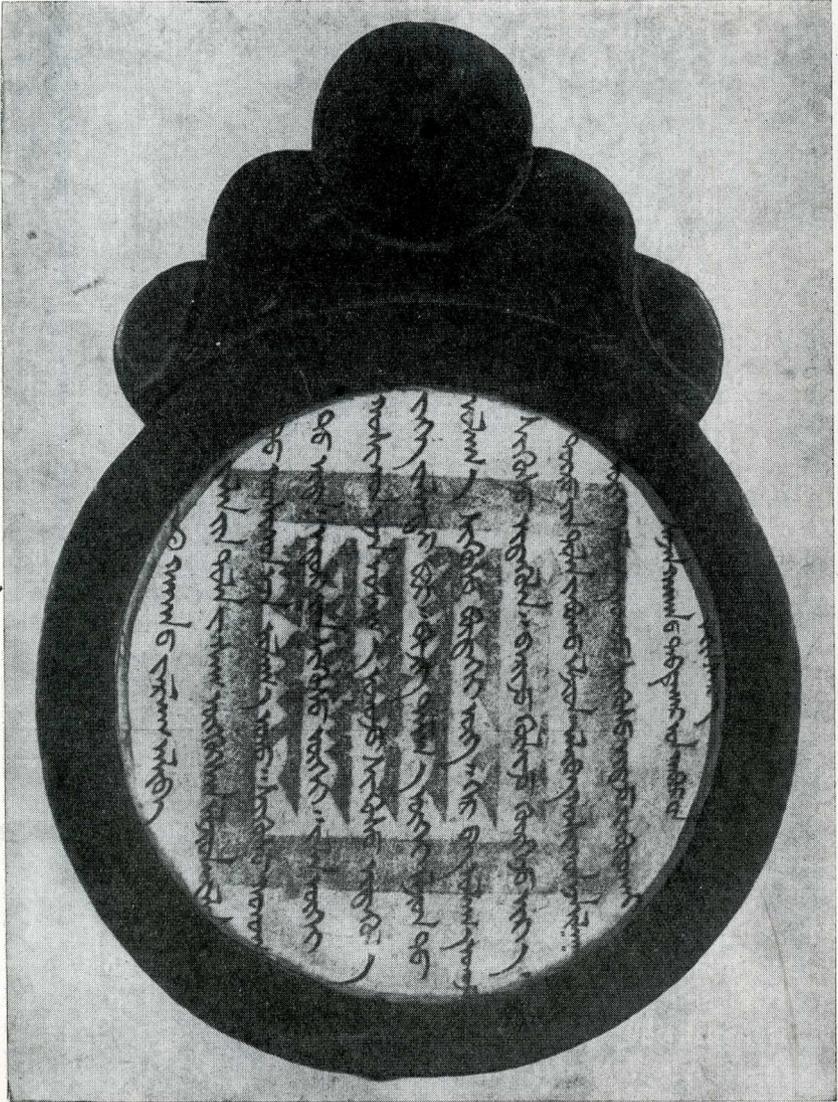
<sup>57</sup> E. Hauer, *Huang-Ts'ing k'ai-kuo fang-lieh. Die Gründung des mandschurischen Kaiserreiches*, pp. 395–396. Les noms mongols sont énumérés sous les formes qu'ils ont revêtues en manchou. Les voici. 1. *Čaxar* : *Erke Qungyur Ejei, Tuba jinung*. 2. *Qorč'in* : *Tusiyetu jinung Badari, Joriqtu taiḡi Uqšan, Bingtu beile Xongyor, Jasaqtu Dureng Budači, Darḡan Baturu Manḡusri, Lamasixi, Muḡai, Ildučü Dongyor*. 3. *Jalait* : *Darḡan Xošoči Menggun, Angyan Ildučü*. 4. *Durbet* : *Darḡan taiḡi Sereng*. 5. *Forlos* : *Xatan Baturu Gumu, Ildeng Bumba*. 6. *Aoḡan* : *Eḡu Bandi, Sonom Dureng*. 7. *Naiman* : *Gunčuk Baturu*. 8. *Barin* : *Manḡusri taiḡi, Ayusi taiḡi*. 9. *Tumet* : *Ombu Čuḡur, Mergen taiḡi Sonom, Guyen tabunang Gengger, Tabunang Šamba*. 10. *Jarut* : *Darḡan Baturu Seben, Neiči, Xubiltu, Qabaḡai weiḡeng, Daičing, Jirḡalang, Čing Baturu Mani*. 11. *Sseu-tseu* : *Darḡan Joriqtu Ombu, Mergen taiḡi Ilḡam*. 12. *Aru Qorč'in* : *Dalai Čuḡur, Muḡang taiḡi*. 13. *Ongniyut* : *Sun Dereng, Erdeni Dung Daičing, Bandi weiḡeng, Dalayai jaisang*. 14. *Qara čerik* : *Karma taiḡi, Arana nomči*. 15. *Qarač'in* : *Gurushib* (?), *Sereng, Sečen, Wandan weiḡeng, Tulixumači*. 16. *Urat* : *Tumen Darḡan Ombu, Ildeng Xošoči Sereng, Elke Tuba*.

<sup>58</sup> Voici les variantes du texte, d'après les manuscrits A, B, C publiés par A. Mostaert, cf. note 7, et le manuscrit U (celui d'Ulanbator) publié par E. Haenisch, *Eine*

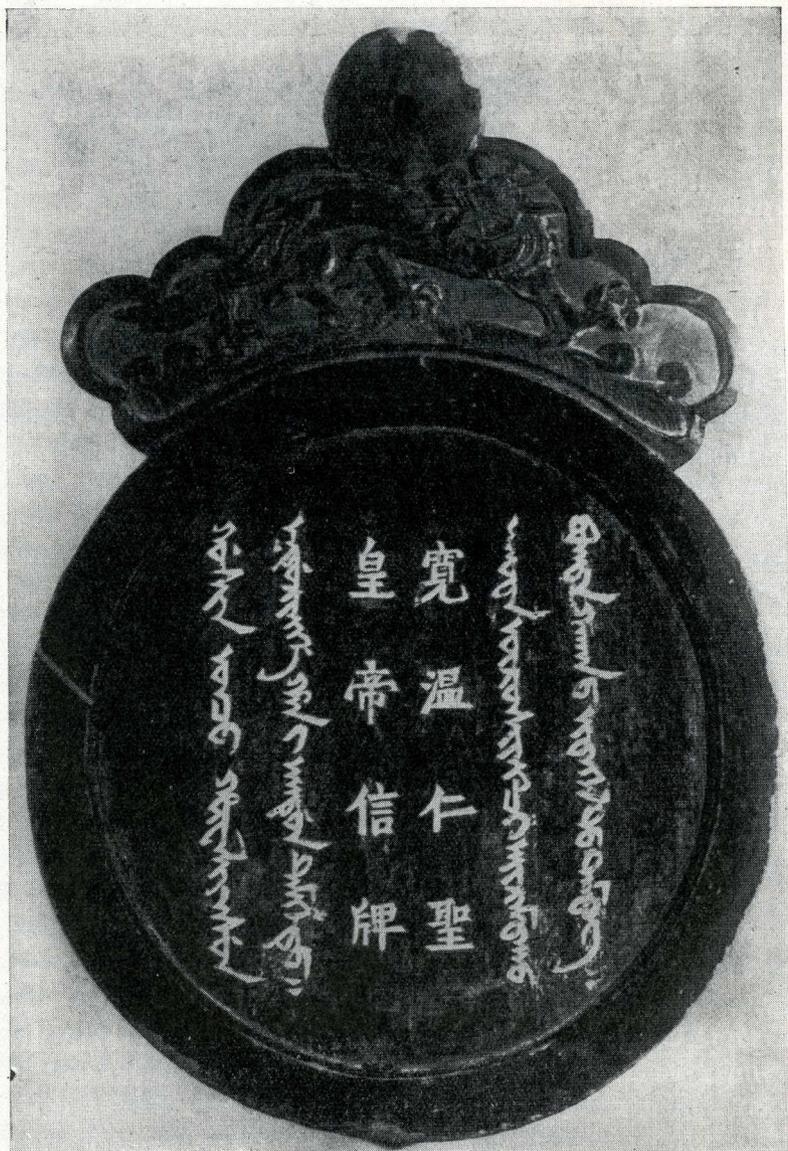
*Urga-Handschrift des mongolischen Geschichtswerk von Secen Sagang (alias Sanang Secen).* Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Institut für Orientforschung, Veröffentlichung Nr. 25. Berlin 1955. *Nasun-ıyan*: A *nasun* deest, pour *ıyan* on a *eyen*, B *nasun*, ultérieurement intercalé ; *yi ıaqai*: A, Schmidt *ii ıaqai*, B *kökegĕin ıaqai* ; *ııl-a*: B *ııl*, U *ııla* ; *Ayuda*: B *Ayuuda* ; *örüsüyegĕi*: A, Schmidt *öresiyegĕi*, C *örüsüyayĕi* ; *erdem-tü*: A, B, Schmidt *erdemtü*, C *erdem-dü* ; *nayıramtayı*: A *nayıramtuıa* (cf. note 54) ; *boyda* B, C deest ; *seĕen*: A, B, C *seĕin*.



Tablette I, *recto*



Tablette I, verso



Tablette II